



NUMÉRIQUE

Les services publics en voie de digitalisation



Après l'état des lieux des administrations, les experts mandatés pour la digitalisation des services publics ont procédé, le 13 septembre à Brazzaville, à l'identification des services prioritaires à numériser dans le cadre du Projet d'accélération de la transformation numérique. « Nous avons pu ressortir six secteurs prioritaires retenus par le Plan national de développement 2022-2026 qui seront traités », a indiqué le chef de service des études et de la prospective à l'Agence de développement de l'économie numérique, Guy Parfait Sosthène Itoumou.

Les parties prenantes lors des travaux en atelier DR

Page 16

CFCO

Trois malfrats arrêtés pour destruction du matériel



Les trois malfrats devant la gendarmerie

La gendarmerie a appréhendé à Nemba, dans la sous-préfecture de Mvouti, département du Kouilou, trois individus dont deux mineurs, présumés voleurs de matériel sur le Chemin de fer Congo-Océan (CFCO). Le secrétaire général du CFCO, André Edmond Loemba, a exprimé son inquiétude au regard des actes de vandalisme mettant en péril la sécurité des usagers du chemin de fer et fragilisant l'infrastructure ferroviaire nationale. « Quand des pièces sont enlevées, le rail n'est plus fixé à la traverse. Ce qui expose les trains au déraillement », a-t-il fait savoir.

Page 7

CONGRÈS ET PRÉSIDENTIELLE

Le PCT se prépare



Une vue des membres du bureau politique mum de volontarisme pour les affronter avec succès », a déclaré le secrétaire général du PCT, Pierre Moussa.

Page 2

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

Des avis mitigés sur l'agrément

La commission d'agrément a émis soixante et un avis favorables sur cent huit dossiers des établissements d'enseignement technique tandis que pour l'enseignement professionnel, vingt-sept écoles ont reçu l'agrément sur quarante-trois. « L'agrément définitif se donne en raison de la qualité du service délivré par le secteur privé de l'enseignement technique et professionnel, conformément aux textes en vigueur pour contribuer à l'amélioration du capital humain nécessaire au développement national », a déclaré le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé.

Page 5

Le sixième congrès ordinaire du Parti congolais du travail (PCT), dont la date n'est pas encore connue, et l'élection présidentielle de 2026 ont été évoqués lors de la douzième réunion du bureau politique du dit parti tenue le 14 septembre, à Brazzaville. « Les défis du moment nous les connaissons. Il nous faut un maxi-

Éditorial
Consommation

Page 2

ÉDITORIAL

Consommation

Indispensable à la vie, l'eau est au cœur d'une sérieuse controverse à Brazzaville entre la société en charge de sa distribution et ses abonnés. Le défilé incessant des bidons à travers la ville, avec des consommateurs obligés de s'agglutiner devant les rares forages privés où souvent les problèmes d'électricité ralentissent le service de pompage, dénote des dysfonctionnements de la structure.

Plus surprenant, aux récurrentes ruptures dans l'approvisionnement de ses clients, la compagnie achemine à échéance échue (chaque fin de mois en l'occurrence) des factures à la consommation quand bien même le précieux liquide est introuvable. Oui, dans certains quartiers de la capitale, l'eau coule à la pompe plus ou moins régulièrement ; dans d'autres par contre, peut-être les plus nombreux et à forte concentration humaine, le rythme ne suit pas.

A tous égards, la facturation devait tenir compte de la réalité décrite plus haut. Si de toutes les façons ne pas s'acquitter de ses factures de consommation d'eau et d'électricité est une forme d'incivisme, être tenu de payer ce que l'on n'a pas consommé relève de l'arnaque. Le secteur public de production, de transport et de distribution de l'eau aura tout à gagner en innovant sa relation avec ce partenaire qu'elle appelle affectueusement son « aimable clientèle ».

« Aimable clientèle » c'est sans doute vrai, on appréciera sa connotation bienveillante, mais le traitement qui lui est réservé est bien en deçà d'une telle considération. Unique opératrice dans le domaine, la bien nommée LCDE est incitée à améliorer ses prestations si elle veut regagner un peu de crédibilité et poursuivre avec succès son aventure commerciale commencée il y a des lustres.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le PCT se prépare pour les échéances à venir

Le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Moussa, au cours de la 12e réunion du bureau politique tenue le 14 septembre à Brazzaville, a insisté sur les préparatifs du 6e congrès ordinaire du parti et l'élection présidentielle de 2026.



Les membres du bureau politique/DR

Rappelant le contexte socioéconomique dans lequel s'est tenue la réunion, la troisième de l'année, Pierre Moussa a indiqué que le 6e congrès ordinaire et l'élection présidentielle de 2026 sont deux rendez-vous politiques d'importance majeure qu'il faut absolument tenir avec succès. Car, ils sont déterminants pour l'avenir aussi bien du parti que du peuple congolais. « Les vents contraires, qui ne cessent de souffler, doivent renforcer le parti dans sa détermination à relever les défis et vaincre les obstacles. Les échéances prochaines seront un terrain fertile en provocations diverses, en tentatives de nous diviser, en spéculations insensées. Le but ultime étant la fragilisation du parti et de la majorité présidentielle en vue d'isoler et d'affaiblir le président de la République. Les militants et les cadres du PCT ne doivent donc pas se

laisser berner par les marchands d'illusions », a martelé le secrétaire général du PCT dans son discours d'orientation.

Selon lui, au moment où le président de la République et le gouvernement s'emploient à reconstruire le tissu économique pour une paix sociale durable, certains acteurs politiques s'agitent dans le but d'affaiblir l'adhésion populaire au programme en cours avec les partenaires au développement. D'où la nécessité pour le PCT de réaffirmer ses valeurs et son engagement en tant que force politique guidée par l'idéal de justice sociale et de progrès pour tous.

« Dès lors, le PCT doit, sans cesse, renforcer son unité, sa cohésion et sa solidarité pour constituer toujours ce bloc solide, cette digue inébranlable, ce bouclier pour la paix, la stabilité et la concorde nationale. Cette unité en béton, cette cohé-

sion sans faille et cette solidarité active, combinées à une discipline intransigeante et une proactivité permanente, seront les armes qui forgeront notre victoire et nous permettront d'avancer sur le chemin du développement de façon irréversible », a rappelé Pierre Moussa.

La 12e réunion du bureau politique du Comité central du PCT a été également une occasion pour les participants de faire le point des activités menées lors de ces quatre derniers mois, surtout par les unions catégorielles, notamment l'Organisation des femmes du Congo et la Force montante congolaise. L'une des particularités de cette rencontre a été la communication du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, qui a présenté la situation macroéconomique, sociale et politique du pays aux membres du bureau politique du PCT.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service),
Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara,
Myck Mienet Mehdi,

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

EMPLOYABILITÉ

Offrir aux jeunes des compétences adaptées au marché du travail

Le ministère en charge de la Jeunesse et de la Formation qualifiante a organisé, les 13 et 14 septembre à Brazzaville, en collaboration avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), une table ronde Youth connect sur l'innovation dans la formation pour l'emploi des jeunes.

Regroupant, entre autres, les parties prenantes du secteur de la formation qualifiante pour l'emploi des jeunes, le cadre de discussion et d'échange a été placé sur le thème « L'innovation dans la formation pour l'emploi des jeunes en République du Congo ». Visant à identifier les innovations et les meilleures pratiques nécessaires pour offrir aux jeunes les compétences adaptées au marché du travail actuel, cette table ronde a permis aux participants d'échanger autour de plusieurs panels. Les sous-thèmes ont été « Adaptation aux tendances émergentes : préparer les jeunes pour le marché de l'emploi du futur » ; « L'impact des politiques publiques sur la formation » ; « Formation professionnelle qualifiante et métiers spécialisés » ; panel spécial « Nations unies : créer des ponts entre éducation et marché du travail ».

La représentante résidente du Pnud au Congo, Adama Dian Barry, a rappelé dans son mot de circonstance que cette table ronde était une occasion certaine d'œuvrer ensemble sur le chantier de la transformation du paysage de l'emploi pour les jeunes congolais à travers le développement d'une offre de formation qualifiante qui pourra booster les compétences dans les innovations. Selon elle, les différents acteurs devraient œuvrer pour une formation qualifiante adaptée aux réalités du XXI^e siècle pour permettre l'émancipation économique des jeunes et la création



Les officiels / Adiac

d'emplois décents.

« Dans ce cadre, la présente plateforme permettra aux acteurs et bénéficiaires de débattre et d'identifier des leviers efficaces pour garantir l'acquisition des compétences à la pointe de la technologie et de la demande du marché du travail ainsi que la création d'un environnement professionnel dynamique, favorisant une absorption des jeunes dotés de compétences, et leur progression dans les secteurs concernés que ce soient dans l'administration publique, le secteur privé ou l'entrepreneuriat et les start-ups », a-t-elle rappelé. Adama Dian Barry a, par ailleurs,

évoqué quelques initiatives mises en œuvre en collaboration avec le gouvernement dans le cadre de Youth connect Congo. Elle a, par exemple, cité la finalisation d'une cartographie des initiatives innovantes en matière de compétences des jeunes dans certaines grandes agglomérations du pays, notamment Brazzaville, Pointe-Noire et Owando ; la mise en place d'une base de données de 250 solutions innovantes créées par des jeunes congolais, et qui sont en cours de prototypage pour certaines. A cela, s'ajoutent le lancement de l'initiative « Un jeune, une entreprise » visant à accompagner l'incubation d'entreprises portée par des jeunes

dans divers secteurs, en les encadrant et favorisant le positionnement de leurs entreprises sur le marché national, et international pour vendre le « Made in Congo » ; ainsi que le projet Stagi Congo qui envisage la mise en stage premier emploi et volontariat-emploi de plus de 20 000 jeunes.

Les résultats de l'ETVA 2022, un défi à relever

Lançant les travaux de la table ronde, le ministre en charge de la Jeunesse et de la Formation qualifiante, Hugues Ngouélondélé, a rappelé que les résultats de l'enquête sur la Transition vers la vie active (ETVA 2022) révèlent que

les jeunes mettent en moyenne 53,8 mois, soit un peu plus de 4 ans, pour obtenir un emploi stable. Le taux de jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en études encore moins en formation scolaire ou professionnelle s'établit à 41,29%. « Ces résultats nous interpellent et constituent un défi pour le gouvernement dans le contexte de l'année de la jeunesse, décrétée par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Nous assistons de nos jours à une évolution rapide des besoins en compétences innovantes sur le marché du travail qui requiert en même temps que les jeunes se les approprient », a-t-il déclaré.

D'où la nécessité d'identifier les tendances émergentes de la demande en personnel qualifié et de former les jeunes à la maîtrise des pratiques permettant d'améliorer leur accès sur le marché du travail. « C'est pourquoi, nous nous réjouissons de la participation à cette table ronde de l'ensemble des acteurs socioéconomiques. Cette table ronde fournit un espace collaboratif et inclusif qui laisse présager un progrès en matière de fourniture des compétences adaptées au marché pour l'emploi des jeunes. Elle revêt, en outre, un caractère important car elle apportera des éléments à prendre en compte dans les politiques publiques en matière de formation des jeunes », espère Hugues Ngouélondélé.

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

Harris et Trump se tancent

Pendant un peu plus d'une heure et demie, le 10 septembre, les deux candidats à l'élection présidentielle américaine du 5 novembre prochain ont exposé leurs visions de la politique intérieure et extérieure des Etats-Unis. Tous deux ont partie liée avec la gestion des affaires du pays au plus haut niveau dans la mesure où Donald Trump a occupé la fonction suprême avant Joe Biden, et en sa qualité d'adjointe de ce dernier, Kamala Harris connaît elle aussi les arcanes du pouvoir.

Mais l'ancien président comme l'actuelle vice-présidente pourraient ne pas avoir réellement créé la sensation dans leurs prises de parole comme on le pensait à la suite de la première confrontation qui avait opposé, en juin dernier, le président Joe Biden (qui s'est retiré de la course pour un second mandat) et son prédécesseur. « Vous mentez ! » ; « Vous êtes horrible ! », ces outrages ont meublé une bonne partie du débat entre Harris et Trump, la courtoise poignée de main qu'ils ont échangée ne répondant qu'aux devoirs de civilité.

Tour à tour les deux débatteurs ont évoqué le régime des impôts, l'inflation, la protection des classes moyennes, l'immigration, le port d'armes, les emplois, le logement, la santé, la démocratie, le racisme, l'avortement, le processus électoral et son pendant avec les violences ayant suivi le scrutin présidentiel remporté en 2020 par Joe Biden face à Donald Trump. On aura relevé quelque agacement pour le Républicain quand son adversaire lui a rappelé l'assaut de ses partisans contre le Capitole, le 6 janvier 2021, pour revendiquer la victoire « volée » de leur leader.

Se défendant d'être Harris, pas Biden, ni Trump alors que ce dernier lui imputait les « échecs » du président sortant qu'elle seconde dans la plus haute fonction, la candidate démocrate a tenté visiblement de montrer qu'elle investie par son parti pour l'élection qu'elle ambitionne de gagner, elle n'est pas un prête-nom. Une façon de sortir du piège des bilans dans lequel, bien souvent, les candidats placés en position de solliciter un second mandat sont précipités quand ils

ont un redresseur de torts en face. De ce fait, Donald Trump a eu droit à des questions appuyées sur son exercice passé au point d'être obligé systématiquement de se justifier.

On a eu aussi le sentiment dans la conduite des débats de passer sous silence l'exercice présidentiel de ces quatre dernières années. Ainsi, Harris avait beau être vice-présidente, si échec il y a, a-t-elle suggéré, le président titulaire serait le mieux placé pour l'assumer. Or dans le cas d'espèce, Joe Biden n'était pas devant le prétoire pour en quelque sorte répondre de ses actes. Peut-être donc que Donald Trump n'a pas trouvé un bon adversaire depuis le renoncement de son successeur à se présenter à l'élection capitale.

Il reste à savoir si ce débat aura suffisamment d'impact sur le vote des électeurs américains dans moins de deux mois. Ce qui est sûr, les états-majors des deux candidats vont devoir remanier leurs stratégies de campagne

ou les corser à l'aune de cette passe d'armes. Nourrie à la sauce de la rivalité Républicains-Démocrates qui lui est servie par Harris et Trump, la société américaine est partie pour vivre ce clivage pour bien longtemps encore.

Sur la politique extérieure, si on la résume aux conflits d'ampleur en cours, les intentions des deux candidats sont suffisamment claires : mettre fin dans les meilleurs délais à la guerre en Ukraine pour Donald Trump ; convenir d'une sortie de crise à Gaza avec en substance la création d'un Etat palestinien aux côtés de l'Etat d'Israël pour Kamala Harris. Cela veut dire qu'au lendemain du 5 novembre, au moins une guerre se poursuivra. Avec quels gains pour la stabilité internationale ?

Mais qui de Donald Trump et de Kamala Harris prendra la suite de Joe Biden ? Les urnes trancheront et, bien entendu, le monde entier a les yeux tournés vers les Etats-Unis d'Amérique.

Gankama N'Siah



MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET REGIONAL D'AMELIORATION DES CORRIDORS DE TRANSPORT ROUTIER ET FLUVIAL EN AFRIQUE CENTRALE (PRACAC)-AGENCE FIDUCIAIRE
DU PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE URBAINE



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 015/MPSIR/2024/UGP PRACAC

RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN GENIE CIVIL POUR LE PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE URBAINE

I-CONTEXTE

La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale, une Avance de Préparation (PPA) pour le Projet de Renforcement de la Résilience Urbaine (en cours de préparation) qui vise entre autres objectifs : d'améliorer l'accès aux services urbains de base résilients et accroître la résilience aux risques d'inondation et d'érosion dans des zones sélectionnées de Brazzaville et de Pointe-Noire.

A cet effet, l'Unité de Gestion du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique Centrale (PRACAC) désigné pour gérer l'avance de préparation et les fonds y relatifs a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer des paiements au titre du : Recrutement d'un Spécialiste en Génie civil pour le Projet.

II-TACHES ET RESPONSABILITES

Sous la supervision générale du Coordonnateur du PRRU, les missions du Spécialiste en Génie civil restent liées de manière globale aux activités de la composante 1 qui visent le renforcement de la résilience urbaine et de l'accès aux services de base. Il (elle) sera chargé entre autres de :

- effectuer en collaboration avec les différentes structures impliquées dans la mise en œuvre du projet, la revue approfondie et la validation des études et rapports produits par les consultants et les maîtres d'œuvre, y compris la vérification des choix techniques et du chiffrage des coûts prévisionnels;
- veiller sur la qualité des livrables des études et rapports produits par les consultants et les maîtres d'œuvre impliqués dans la réalisation des activités de la composante 1 ;
- préparer avec le service de Passation des Marchés de l'Unité de gestion du projet (UGP) les DP/DAO/DCE et termes de référence (dans le cadre des études, des travaux, de la surveillance et du contrôle des chantiers, de l'élaboration des requêtes et des consultations diverses);
- participer à la validation des études d'impact environnemental et social, des plans d'action et de réinstallation et toutes autres études en rapport avec le PRRU ;
- effectuer des contrôles de qualité des travaux réalisés dans le cadre du projet et les consigner dans des rapports techniques ;
- s'assurer que les activités sont réalisées conformément au calendrier prévu et aux normes en vigueur et informer le Coordonnateur et l'équipe de l'UCP de tout problème survenant durant l'exécution ;
- veiller à la qualité des décomptes et leurs conformités avec l'avancement des prestations et activités sur le terrain ;
- organiser et participer au moins une fois le mois aux réunions de suivi des activités,

afin de faire le point d'avancement des activités du projet au Coordonnateur et à l'équipe de l'UCP en général;

- préparer, organiser et participer aux missions de terrain ;
- préparer les rapports techniques d'avancement des activités de la composante ;
- assurer un appui technique aux structures et institutions impliquées dans la mise en œuvre du projet ;
- élaborer en collaboration avec le responsable administratif, comptable et financier les prévisions de décaissement relatives aux activités de la composante 1 ;
- veiller à la production et la transmission au responsable suivi-évaluation d'un état trimestriel du tableau de bord du suivi de réalisations physiques (réalisé du trimestre échu, prévu du trimestre suivant) et des cibles des indicateurs dont il est responsable ;
- assurer le contrôle de l'intégrité des données relatives aux indicateurs collectées par les maîtres d'œuvre ou tout autre prestataire ;
- élaborer le planning détaillé et la mise à jour du calendrier des activités à mener pendant la mise en œuvre du projet ;
- accompagner le spécialiste en passation de marchés du projet dans l'élaboration et la mise à jour du plan de passation des marchés et du plan de gestion des contrats ;
- veiller sur la qualité des modèles de plan de gestion et de maintenance des infrastructures avec les services techniques concernés, bénéficiaires et tout autre partie prenante jugée nécessaire ;
- participer à l'identification des projets communautaires, des besoins et à l'élaboration des programmes de formation sur l'entretien et la maintenance des ouvrages réalisés dans le cadre du projet au profit des bénéficiaires et maîtres d'ouvrages ;
- participer aux activités de renforcement des capacités techniques des communautés, des institutions dans la planification, la budgétisation et l'exécution des micro-projets et des opérations d'entretien et de maintenance des ouvrages réalisés dans le cadre du projet ;
- contribuer à l'élaboration des guides de formation au profit des groupes/personnes ciblés ;
- Etc.

III-QUALIFICATIONS REQUISES

Le candidat à ce poste devra :

- avoir un diplôme d'études supérieures minimum Bac+5 en génie civil ou équivalent ;
- justifier d'une expérience professionnelle générale d'au moins huit (08) ans dans les projets de travaux de génie civil, avec au moins trois (03) ans dans la réalisation ou la supervision des projets similaires et cinq

(05) ans en qualité d'ingénieur dans le cadre des missions d'études techniques, de contrôle et surveillance des travaux, de réalisation des travaux de traitement des érosions, de protection des zones en proie aux érosions, de réalisation des projets d'infrastructures et d'assainissement des zones exposées aux risques d'inondations ou dans le suivi des projets similaires à ceux prévus par le PRRU ;

-avoir au moins trois (03) références pertinentes dans les domaines de la conception et évaluation des projets de génie civil, de la réalisation et la gestion des infrastructures, du contrôle/surveillance des chantiers de construction ou du suivi et de l'évaluation des travaux de génie civil (bâtiments, voiries et aménagements urbains, ouvrages d'assainissement et de protection des zones en proie aux érosions et inondations, etc.) ;

-Justifier des connaissances de base sur les procédures de passation de marchés des projets financés par des organisations multilatérales telles que la Banque mondiale ;

-Avoir une bonne connaissance et expérience en gestion de contrats ;

-Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique en général, des logiciels de CAO/DAO, SIG, de gestion de projet, des outils Office (Word, Excel, PowerPoint), l'autocad, l'internet et ses outils de communication en ligne/visioconférence ;

-Avoir une bonne connaissance et expérience du contexte d'exécution des projets urbains au Congo et/ou dans la sous-région ;

-Être capable de travailler en équipe et sous pression, de proposer des solutions aux problèmes rencontrés et à prendre des initiatives ;

-Être proactif, dynamique, capable de travailler dans un environnement à fortes contraintes ;

-Avoir une bonne expression orale et écrite en français et une connaissance en langue anglaise serait un atout ;

-Avoir une bonne capacité de communication et de rédaction des rapports techniques.

NB :

•Tous les candidats fonctionnaires doivent noter que dans l'éventualité qu'ils sont retenus, ils ne pourront être recrutés qu'à condition qu'ils puissent prouver et/ou justifier qu'ils sont soit détachés ou mis en disponibilité par la fonction publique, et s'engagent individuellement dans le cadre de contrats de consultants individuels.

•Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment

du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat.

•Les candidatures émanant de personnes ayant exercé au sein d'une unité de gestion d'un projet financé par la Banque mondiale et frappé de dépenses inéligibles, seront désavantagées.

•Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des projets de développement, les candidats travaillants, au sein d'une unité de gestion de l'un des projets de développement financés par la Banque mondiale dont la date de clôture vient à terme dans l'année suivant la publication des présents termes de référence, ne sont pas autorisés.

•Les candidatures féminines sont encouragées.

IV-METHODE DE SELECTION

La sélection des candidats se fera en deux (02) phases : i) une phase de présélection des candidats sur la base de leur CV qui permettra l'établissement d'une liste restreinte composée de candidats répondant aux critères minimums de qualification et d'expérience consignés dans l'appel à manifestation d'intérêt; ii) une phase d'interview pour laquelle, les candidats présélectionnés sur la liste restreinte se présenteront avec les pièces constitutives de leurs dossiers de candidatures. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

V-DEPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant : une lettre de motivation, un curriculum vitae à jour et signé, incluant trois (03) références professionnelles, des copies de diplôme, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience et de la qualification pour le poste, doivent être déposés sous pli fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 08 octobre 2024 à 16H00, heure locale avec la mention : « Recrutement d'un Spécialiste en Génie civil pour le Projet PRRU ».

Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet PRACAC

Rue Duplex n° 12 / Secteur Blanche Gomez
Tél. (242) 06 931 00 10/06 666 92 82

E-mail : pracaccongo@gmail.com

Centre-ville / Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 04 septembre 2024

Le Coordonnateur,

Benoît NGAYOU

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

La commission d'agrément tient sa onzième session ordinaire

Cent cinquante et un dossiers des établissements privés seront examinés, du 13 au 14 septembre à Kintélé, à l'occasion de la onzième session ordinaire de la commission d'agrément ouverte par le ministre Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, en charge de l'Enseignement technique et professionnel. Il exhorte à la rigueur pour enrichir les méthodes d'évaluation.

Sur cent-huit dossier de l'enseignement technique, soixante-un ont reçu un avis favorable et quarante-sept un avis défavorable soit 56,48% d'avis favorable. Au niveau de l'enseignement professionnel, sur quarante-trois dossiers, vingt-sept ont obtenu un avis favorable et seize un avis défavorable soit un taux de 62,79% d'avis favorables. En définitive sur cent-cinquante-un dossier des établissements privés de l'enseignement technique et professionnel présenté à la faveur de la commission d'agrément, quatre-vingt-huit ont reçus un avis favorable et soixante-trois un avis défavorable soit 58,28% d'avis favorables.

Les commissaires se focaliseront sur cent huit dossiers pour l'enseignement technique et quarante-trois de l'enseignement professionnel pour un total de cent cinquante et un dossiers des établissements privés. Ils veilleront aussi scrupuleusement sur l'application du décret d'évaluation des apprenants dont certaines

écoles sont encore réfractaires, l'équipement des établissements d'enseignement privés ainsi que sur le système du contrôle régulier des établissements privés de l'enseignement technique et professionnel.

« Notre sous-secteur de l'enseignement technique et professionnel, à travers les sessions de la commission d'agrément, crée les conditions pour rendre sélectives les écoles privées dont la pratique est indissociable à la profession », a indiqué Fife Christelle Mouélé, directrice des établissements privés de l'enseignement technique et professionnel.

Bien que vulgarisés, les textes et conditions d'enseigner ou de diriger dans les établissements d'enseignement privés ne sont pas encore respectés. Le décret n°2003/20/527 du 27 mai 2023 fixant les modalités d'évaluation des épreuves des brevets ainsi que des baccalauréats techniques et professionnels n'est pas appli-



qué par certains gestionnaires des établissements.

Par ailleurs, elle a relevé les améliorations sur le comportement managérial des administrateurs des établissements privés de l'enseignement technique et professionnel ainsi que le renforcement des équipements en rapport avec les filières d'apprentissage.

Face aux promoteurs des établissements privés de l'enseignement technique et professionnel, le ministre Ghislain Thierry Maguessa

Ebomé est resté très rigoureux. « L'exercice privé du métier de l'enseignement technique et professionnel est encadré par les textes, car il contribue à l'amélioration du capital humain, nécessaire au développement national. Le respect des lois et textes en vigueur est strict. L'agrément définitif se donne en raison de la qualité du service qui se délivre », a-t-il indiqué.

Le ministre est revenu sur le décret n°2003/20/527 du 27 mai

Le ministre encadré par les commissaires/Adiac

2023 qui fixe aussi les conditions de stages des apprenants de l'enseignement technique et professionnel avant leur admission au baccalauréat. « Le ministère n'a pas demandé aux promoteurs d'établissements privés de l'enseignement technique et professionnel de trouver les stages pour les apprenants car cela est du ressort exclusif du ministère », a précisé Ghislain Thierry Maguessa Ebomé.

Fortuné Ibara

FORMATION

Les parents exhortés à orienter les enfants dans les métiers de la mécanique

L'Association des ouvriers garagistes du Congo (AOGC), en partenariat avec la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers (CCIAM) de Pointe-Noire, a organisé, le 13 septembre au Centre d'éducation, de formation et d'apprentissage (Cefa) automobile situé dans l'enceinte du lycée professionnel Thomas-Sankara, la 3e édition des soixante-douze heures de mécanique, une rencontre dédiée à promouvoir des métiers de la mécanique automobile.

Présentant l'événement, Sylvestre Didier Mavouenzela, président de la Chambre de commerce de Pointe-Noire, a dit qu'il va durer trois jours et réunit, entre autres, les maîtres artisans en mécanique automobile et les jeunes en quête d'emploi. Il leur permet de saisir les différentes opportunités qui leur sont offertes en mécanique, dans le dessein d'apporter tant soit peu des solutions au paradoxe longtemps constaté entre les entreprises qui sont en perpétuelle recherche de la main-d'œuvre d'un côté et les jeunes qui n'ont pas d'emploi de l'autre.

Selon lui, le Cefa automobile de la Chambre consulaire de Pointe-Noire ne peut pas à lui seul former tous les jeunes qui sollicitent un apprentissage en mécanique. D'où le recours aux maîtres artisans réunis au sein de l'AOGC d'apporter leur pierre à l'édifice en formant des jeunes. « Le but de cet événement est aussi de faire intégrer les bonnes pratiques auprès des propriétaires des véhicules, réduire le nombre d'accidents en mettant en lumière les bénéfices d'un bon système de freinage, par exemple, d'utilisation d'huile, de filtre et d'autres accessoires automobiles de qualité. C'est un moment unique permettant à tout propriétaire de véhicule de bénéficier d'une réparation gratuite à l'achat d'une pièce automobile exposée dans les différents stands par les sociétés partenaires de l'événement »,



La photo de famille après la remise des certificats de qualification professionnelle aux jeunes/Adiac a-t-il dit. Il a demandé aux jeunes formés par des maîtres artisans de venir passer l'examen au Cefa pour qu'ils aient un diplôme reconnu par les pouvoirs publics. Cela permettra l'amélioration de la qualité de la maintenance automobile dans le pays.

Pour Patrice Bakekolo, président de l'AOGC, cette activité permet de présenter officiellement les nouvelles tenues que les maîtres artisans arboreront désormais avant de convier les intervenants de la filière mécanique automobile à se joindre à eux pour un partage d'expériences profitable à tous et à la population de se rapprocher d'eux pour des échanges éventuels.

Le Cefa automobile vient d'acquiescer de nouveaux équipements qui lui permettront de passer du CAP au BTS Pro en passant par le BAC Pro. « Aujourd'hui, nous sommes en train de travailler avec les partenaires de la Chambre des métiers des pays de la Loire, en France, qui nous accompagnent pour mettre en place le référentiel du Bac Pro que

nous avons, d'ailleurs, partagé aux entreprises et que nous enverrons au ministère. Donc, le métier de la mécanique offre de réels débouchés pour les jeunes. Vous voyez, depuis qu'il y a la Route nationale n°1 Pointe-Noire-Brazzaville, il y a de plus en plus des véhicules de transport qui nécessitent d'être entretenus. Aussi, l'on doit comprendre que le métier de mécanicien ne débouche pas seulement sur un emploi salarié, il peut vous amener à être aussi un entrepreneur, en créant votre propre entreprise », a exhorté le président de la Chambre de commerce.

A la fin du lancement des activités de la troisième édition des « Soixante-douze heures de mécanique », plusieurs jeunes formés ont reçu leurs certificats de qualification professionnelle. L'atelier en salle sur le filtre à huile et celui sur l'autorisation de travail ont également meublé ces rencontres.

Hervé Brice Mampouya

VIOLENCES AYANT POUR BASE LE GENRE

La présidente de l'association Zaba a représenté le Congo aux États-Unis

L'artiste congolaise de la musique gospel et directrice de l'association Zaba, Credo Gervine Malela, a séjourné aux États-Unis d'Amérique où elle a représenté la République du Congo à la formation sur les questions de violences ayant pour base le genre (VBG). Elle a restitué, pour Les Dépêches de Brazzaville, les temps forts de cette formation.

La formation à laquelle a pris part Credo Gervine Malela, grâce à l'ambassade des États-Unis d'Amérique en collaboration avec HFI 360 et le département d'État américain, s'est déroulée en deux phases, du 22 juillet au 9 août et du 11 août au 7 septembre. La directrice de l'association Zaba a suivi la formation sur les VBG dans cinq États des États-Unis, notamment à Washington, Salt Lake City, Columbia, Floride et Texas.

« Au cours de cette formation, j'ai appris la gestion sur les questions des VBG et comment est-ce que les États-Unis d'Amérique sont structurés à propos de ces questions. Il en est de même pour les victoires déjà remportées ; les subventions et les programmes mis en place par l'État américain en faveur des organisations non gouvernementales qui luttent contre les VBG ; de même que les lois déjà votées et promulguées pour éradiquer ces violences. Je remercie l'ambassade des États-Unis d'Amérique qui m'a sélectionnée, et également la communauté congolaise de Texas, Dallas, ainsi que l'église Evangelical mission king of king pour tout ce qu'elle a fait. Je remercie aussi les membres de l'association Zaba », a-t-elle expliqué.

A l'issue de cette formation, Credo Gervine Malela préconise d'organiser une conférence pour présenter son rapport à l'ambassade des États-Unis, à Brazzaville. Elle compte élaborer aussi un programme avec l'ambassade de France sur la sensibilisation en milieu scolaire aux grossesses précoces au début du mois d'octobre dans huit écoles, en collaboration avec Zaba et Adfra. Enfin, elle va organiser la deuxième session de formation avec les femmes incarcérées dans les maisons d'arrêt de Pointe-Noire et de Brazzaville.

Notons que Credo Gervine Malela ne pouvait pas passer un séjour aux États-Unis d'Amérique sans montrer ses talents d'artiste musicienne et véritable bête de scène. C'est ainsi qu'elle a profité de l'occasion pour livrer trois prestations musicales au grand plaisir des spectateurs qui l'ont vivement ovationnée.

Bruno Zéphirin Okokana



Credo Gervine Malela/DR

VIE ASSOCIATIVE

L'Apeec tient bientôt son congrès ordinaire à Brazzaville

L'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo (Apeec) organisera à Brazzaville, du 17 au 19 septembre, son congrès ordinaire qui se tiendra sur le thème « Parents d'élèves et étudiants, approprions-nous des préconisations des recommandations issues des états généraux de l'éducation nationale, de la formation et de la recherche et impliquons-nous pour la refondation du système éducatif congolais ». Prélude à ce rendez-vous, les présidents des organes intermédiaires de l'Apeec ont été édifiés sur son programme.

Le programme du deuxième congrès de l'Apeec a été dévoilé, le 13 septembre, par son président national, Christian Grégoire Epouma, lors de la réunion des présidents venus de tous les départements du Congo. Les discussions porteront sur le rapport analytique des activités plurielles déployées durant le quinquennat par chaque bureau coordonnateur départemental et le bureau coordonnateur communal.

Les participants seront édifiés également sur la présentation de l'Apeec, l'effectif des membres, son fonctionnement ainsi que ses relations partenariales avec les autres systèmes éducatifs tels que les chefs des établissements scolaires; éclaircissements sur l'existence des comités de gestion dans les établissements scolaires des circonscriptions ainsi que le fonctionnement des établissements scolaires depuis le 7 octobre 2023.



La séance de travail/Adiac

S'appuyant sur la bonne compréhension des étudiants avec la prise en compte en 1991 de leurs organisations, l'Union libre des étudiants du Congo et le Mou-

vement des élèves et étudiants du Congo, Christian Grégoire Epouma a promis d'apporter la lumière sur l'Association des parents d'élèves devenue l'As-

sociation des parents d'élèves et étudiants du Congo (Apeec). L'échange entre les membres portera aussi sur le cadrage juridique par adéquation avec

la charte africaine des parents d'élèves et étudiants appelée encore la charte d'Abidjan, l'accord-cadre et le protocole signé entre le gouvernement et l'Apeec ainsi que sur la question de suppression des contributions parentales dans les établissements. « L'Apeec a existé avant cette mesure de suppression des contributions parentales dans les établissements en 2018. Elle existera et demeurera dans le système éducatif au côté des pouvoirs publics pour gérer l'avenir des progénitures », a déclaré Christian Grégoire Epouma.

Le président du bureau coordonnateur départemental de Brazzaville, Jean Claude Boumandoki, a exhorté dans son mot de circonstance ses camarades à œuvrer de façon responsable et dynamique pour le bon fonctionnement de l'Apeec.

Lydie Gisèle Oko

AVIS DE MARCHÉ

PROJET N° : NDICI-AFRICA/2022/438-737

MARCHÉ N° : COG1018PROFPO - CO - 13092024 - TRAVAUX POINTE-NOIRE

INTITULE DU MARCHÉ : Travaux d'extension/restructuration du Commissariat Central de Police de POINTE NOIRE) en République du Congo, Brazzaville.



Projet financé par l'UNION EUROPEENNE



PROCEDURE : OUVERTE LOCALE

INTITULÉ DU PROJET : PROGRAMME D'APPUI A LA PROFESSIONNALISATION DE LA POLICE CONGOLAISE ET A LA MISE EN PLACE DE COMMISSARIATS PILOTES. POLICE+ FINANCÉ PAR L'UNION EUROPEENNE

POUVOIR ADJUDICATEUR : CIVIPOL. 9 rue Notre Dame des Victoires Paris 75002 France et Brazzaville centre, quartier Camp Clairon, Bâtiment A, Résidence STELA, 2^e étage, Appartement n° A10D - Tel : (+242) 04.461.64.27.

Description du marché : Le marché a pour objet des travaux d'extension et de restructuration du Commissariat Central de Police de Pointe-Noire en République du Congo.

Date limite de soumission : 13 novembre 2024

Validité des offres : les offres sont valables pendant une période de 60 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Date prévue de commencement des travaux : 15 jours après la signature du contrat

Durée maximale des travaux : 12 mois

Langue du marché et des offres : français

NOMBRE ET INTITULES DES LOTS :

La présente consultation n'est pas allotie.

Un soumissionnaire peut présenter une seule offre, que ce soit individuellement, en tant que chef de file, ou membre d'un consortium. Les offres partielles ne seront pas accep-

tées et toute entité soumettant plusieurs offres verra celles-ci rejetées. Une offre variante peut être soumise en complément de l'offre principale, mais elle ne sera pas prise en compte lors de l'évaluation.

REUNION D'INFORMATION ET/OU VISITE DE SITE : une visite obligatoire de site sera organisée entre le 18 et le 25 octobre 2024. Les bénéficiaires de la visite devront obligatoirement être annoncés par CIVIPOL auprès de la Police Nationale. Tous les soumissionnaires recevront, pour attester de leur participation, un certificat de visite de site.

CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux soumissionnaires. Dans le cas où les offres seraient soumises par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au consortium dans son ensemble :

Capacité économique et financière minimale du candidat :

1. Capacité financière : le chiffre d'affaires annuel moyen du soumissionnaire au cours des trois dernières années doit être égal au moins à 500 000 EUR HT.

2. Capacité technique et professionnelle : le soumissionnaire doit avoir réalisé au moins deux projets similaires en nature, montant, et complexité aux travaux proposés, au cours des trois dernières années, et fournir des certifi-

cats de bonne exécution des travaux délivrés par le maître d'ouvrage.

CRITERES D'ATTRIBUTION : le seul critère d'attribution sera le prix : l'offre économiquement la plus avantageuse est l'offre conforme aux exigences techniques dont le prix est le plus bas.

Les offres devront être libellées en euros.

GARANTIE DE BONNE EXECUTION : l'attributaire devra fournir une garantie de bonne exécution équivalente à 10 % de la valeur du marché dans les 15 jours suivant la réception du contrat signé par CIVIPOL. En cas de non-respect de ce délai, le contrat sera annulé.

SOUMETTRE UNE OFFRE. Comment obtenir le dossier d'appel d'offres ?

Le dossier d'appel d'offres est disponible sur demande aux adresses électroniques suivantes : angulo.m@civipol.fr et herve.lepennecc@experts.civipol.fr. L'offre doit être rédigée uniquement au moyen du formulaire type de soumission pour les marchés de travaux, inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et la présentation doivent être strictement respectées.



TRANSPORT FERROVIAIRE

Trois présumés malfrats arrêtés pour vol de matériel

La gendarmerie ferroviaire a appréhendé récemment à Nemba, dans la sous-préfecture de Mvouti, département du Kouilou, trois individus dont deux mineurs pour vol de matériel sur le Chemin de fer Congo-océan (CFCO).

Les suspects ont été présentés le 11 septembre à la gendarmerie ferroviaire de Pointe-Noire. Ils sont accusés de vol de ferraille et d'accessoires essentiels à la sécurité ferroviaire. Parmi les objets saisis figurent des tirefonds et des consoles, pièces cruciales pour la fixation des rails.

Le secrétaire général du CFCO, André Guy Edmond Loemba, a exprimé son inquiétude au regard de ces actes de vandalisme mettant en péril la sécurité des usagers et fragilisant l'infrastructure ferroviaire nationale. « *Quand ces pièces sont enlevées, le rail n'est plus fixé à la traverse, ce qui expose les trains à tous les risques possibles de déraillement et d'accident* », a-t-il déclaré.

Les autorités soupçonnent l'implication de fonderies locales dans le recel de ces matériaux volés. A cet effet, le secrétaire général du



CFCO a lancé un appel à la responsabilité civique, et a exhorté les Congolais à protéger cet outil de production vital pour le pays. Cet acte de vandalisme intervient

deux mois après un présumé sabotage sur la voie ferrée. Au moment où le CFCO s'efforce de relancer ses activités, le renforcement de la sécurité du réseau

Les trois malfrats devant la gendarmerie. DR

s'avère nécessaire. Les suspects ont été transférés au parquet pour la poursuite de l'enquête.

Lopelle Mboussa Gassia

COMORES

Le président Azali Assoumani victime d'une tentative d'assassinat

Le président de l'Union des Comores a été blessé lors d'une tentative d'assassinat sur les hauteurs de Moroni, le 13 septembre, où il assistait aux obsèques d'un grand cheikh de ce pays.

L'agression, perpétrée en pleine rue à l'arme blanche, a blessé le président comorien au visage. Il a été rapidement pris en charge par les secours.

D'après les premières informations publiées par le gouvernement, le président comorien a été légèrement blessé et a pu regagner le palais présidentiel, après avoir été dans un premier temps pris en charge dans une structure médicale de l'armée à Moroni.

La porte-parole du gouvernement, Fatima Ahamada, assure que « Le chef de l'État a été victime d'un attentat à Salimani-It-sandra. Dieu merci, ses jours ne sont pas en danger ».

Noël Ndong

SÉNÉGAL

Des réactions s'enchaînent après la dissolution de l'Assemblée nationale

Elu au premier tour de la présidentielle sur la promesse de rupture et de changement profond, le président sénégalais Bassirou Diomaye Faye a annoncé, le 12 septembre, la dissolution de l'Assemblée nationale et la tenue des prochaines législatives au 17 novembre. Une annonce qui survient dans un contexte de conflit latent entre l'exécutif et la majorité parlementaire.

« *En vertu des pouvoirs qui me sont conférés par l'article 87 de la Constitution, et après avoir consulté le Conseil constitutionnel sur la bonne date, le Premier ministre et le président de l'Assemblée nationale, sur l'opportunité, je dissous l'Assemblée nationale. La date des élections législatives est ainsi fixée au dimanche 17 novembre 2024* », a annoncé le président Diomaye Faye.

La dissolution de l'Assemblée nationale ouvre la voie à des élections législatives anticipées qui ont pour objectif d'offrir au président élu les moyens de dérouler ses réformes sans entraves et de répondre aux critiques sur son « absence de projet et de vision ». Le président Bassirou Diomaye Faye vient ainsi mettre fin à cinq mois de bras de fer entre l'exécutif et la majorité parlementaire incarnée par les députés de l'ancien président Macky Sall. Cette décision de dissoudre le Parlement n'est pas une surprise pour les acteurs et les observateurs de la scène

politique sénégalaise, même si les réactions diffèrent en fonction des appartenances politiques. Aminata Touré, ancienne Première ministre et alliée du président Bassirou Diomaye Faye, a exprimé son soutien à la décision de dissolution, la qualifiant de « soulagement général ».

Malick Gackou, candidat à la présidentielle 2024, a déclaré être en phase avec la décision du président de la République de dissoudre l'Assemblée nationale. Selon le leader du Grand Parti et membre de la coalition « Diomaye président », cette dissolution est une étape nécessaire pour aligner la majorité parlementaire sur les priorités économiques et sociales du Sénégal, amorcées par l'élection de Bassirou Diomaye Faye dès le premier tour. « *En choisissant le changement systémique à travers l'élection du président Bassirou Diomaye Faye au premier tour, le peuple sénégalais a décidé d'amorcer les mutations et transformations pour changer le Sénégal de manière irréversible* », a-t-il



déclaré dans un communiqué. Le leader du mouvement Action pour la relève citoyenne et candidate à la présidentielle du 24 mars dernier, Anta Babacar Ngom a affirmé n'être pas surprise par la dissolution même si elle regrette la forme qui « *rompt de façon flagrante avec les principes d'éthique républicaine et d'élégance démocratique*

que nous sommes en droit d'attendre de la plus haute magistrature de notre pays ». « *Un président de la République ne ruse pas. Les arguments avancés cachent maladroitement une tentative de consolidation d'un pouvoir sans partage* », a-t-elle ajouté.

Les critiques les plus virulentes proviennent principa-

lement du côté de l'opposition, notamment du groupe parlementaire Benno Bokk Yakaar. Dans un communiqué signé par son président, Abdou Mbow, ce groupe dénonce une décision qu'il qualifie de « parjure » et accuse les nouvelles autorités de « *vouloir en finir avec la démocratie et installer une dictature* ».

Yvette Reine Nzaba

WCS-LNSP

Nouvel accord dédié à la surveillance des maladies zooniques

L'ONG américaine Wildlife Conservation Society (WCS) et le Laboratoire national de santé publique (LNSP) ont signé, le 4 septembre à Brazzaville, un nouveau protocole d'accord qui vise à renforcer leurs efforts dans la surveillance des maladies zoonotiques au Congo.

Le document qui a été signé entre le directeur général de WCS, Richard Malonga et celui du LNSP, Fabien Roch Niama, permettra aux deux parties de développer les capacités diagnostiques afin d'atténuer les effets de certaines maladies qui touchent aussi bien les hommes que les animaux. Il s'agira en effet d'identifier et surveiller les maladies zoonotiques émergentes et réémergentes qui peuvent affecter à la fois la santé humaine et animale. Cet accord favorisera également la formation des personnels techniques sur les méthodologies d'analyse des échantillons de la faune sauvage, le séquençage du

génomique entier et l'analyse bio-informatique. Aussi, à travers cette synergie les deux institutions prévoient de collaborer sur des projets de recherche et de publier les résultats dans des revues scientifiques. Ce travail inclura l'analyse d'échantillons biologiques, collectés en particulier de manière non invasive de la faune sauvage. Pour Richard Malonga, ce nouvel acte de signature avec le LNSP marque la poursuite d'une aire, de consolidation d'une entente et de collaboration entre les deux entités dans le domaine de la recherche et des analyses biologiques dans l'optique de la prévention santé humaine et animale. A

travers ce partenariat, dit-il, il sera question de pérenniser cette collaboration dans la préservation des acquis qui lient les deux entités depuis 2010, période au cours de laquelle le premier accord de collaboration a été élaboré. « Dans la poursuite de notre partenariat avec le LNSP, la nouvelle collaboration envisage de renforcer les capacités de diagnostic pour d'autres maladies zoonotiques, et former de jeunes chercheurs congolais pour qu'ils deviennent des experts dans les méthodologies d'analyse des échantillons de faune, le séquençage du génome entier et l'analyse bio-informatique. Ceci sera, non seulement profitable pour la prochaine génération de chercheurs congolais, mais contribuera également au concept « One Health » en préservant les équilibres écosystémiques susceptible de participer à l'amélioration de la santé des communautés locales ainsi que des peuples autochtones riverains aux zones d'intervention de WCS Congo », a déclaré, le directeur général de WCS, Richard Malonga. A son tour, Fabien Roch Niama,



directeur générale du LNSP a signifié que le présent accord permettra de nouer une réelle collaboration entre les deux structures tout en rapprochant ses scientifiques au travers plusieurs projets de recherche communs afin non seulement de mieux comprendre l'écologie des pathogènes potentiellement zoonique au Congo, mais aussi, des moyens diagnostic et de lutte contre eux. « Ceci est un défi conséquent à révéler, mais nous avons bon espoir que la conjugaison de nos intelligences et forces permettra l'atteinte de ces ambitieux souhaits au bénéfice de nos popula-

tions », a-t-il indiqué. « J'encourage les chercheurs et en particulier les plus jeunes à saisir cette opportunité pour s'affirmer dans les sentiers tortueux de la recherche et tirer le meilleur parti de ce partenariat », a conclu Fabien Roch Niama. Fondée en 1895, Wildlife Conservation Society est une ONG internationale spécialisée dans la conservation des écosystèmes naturels. Elle a pour mission de protéger la faune et la flore sauvage en vue de résoudre les défis modernes liés à la conservation de la biodiversité et le maintien de la santé de l'écosystème.






"AGISSONS ENSEMBLE CONTRE LES ÉROSIONS À BRAZZAVILLE - PROTÉGEONS NOS COMMUNAUTÉS"

1- PLANTONS ENSEMBLE DES ARBRES DANS LES ZONES EXPOSÉES

2- CONSTRUISONS ENSEMBLE DES DIGUES

3- ASSISTONS ENSEMBLE LES POPULATIONS EN DÉTRESSE

ASSOCIATION DES LIONS CLUBS DE BRAZZAVILLE RÉGION 25

Récépissé de déclaration : N°14924/MIDDL/DBZV/SG/DDAT/SR



Faites un don maintenant pour sauver des vies



Pour en savoir plus téléchargez notre bulletin BASUNGI dédié à l'actualité humanitaire sur Brazzaville en scannant ce code QR



CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'Afrique confrontée à une charge disproportionnée

Alors que l'augmentation des températures en Afrique est légèrement supérieure à la moyenne mondiale, ce continent doit en plus supporter une charge de plus en plus lourde liée au changement climatique et des coûts disproportionnés pour l'adaptation essentielle au climat.

En moyenne, les pays africains perdent de 2 à 5 % de leur produit intérieur brut et nombre d'entre eux consacrent jusqu'à 9 % de leur budget à la lutte contre les phénomènes climatiques extrêmes. Selon l'Organisation météorologique mondiale (OMM), le coût de l'adaptation est estimé entre 30 et 50 milliards de dollars par an au cours de la prochaine décennie en Afrique subsaharienne, soit 2 à 3 % du produit intérieur brut de la région. D'ici à 2030, jusqu'à 118 millions de personnes extrêmement pauvres (vivant avec moins de 1,90 dollar par jour) seront exposées à la sécheresse, aux inondations et aux chaleurs extrêmes en Afrique, si des mesures d'adaptation adéquates ne sont pas mises en place. Aggravation d'une crise humanitaire déjà préoccupante L'Afrique reste très vulnérable au changement climatique, bien qu'elle ne contribue qu'à hauteur de 4 % environ aux émissions mondiales de gaz à effet de serre. Elle s'est réchauffée à un rythme légèrement plus rapide que la moyenne mondiale, à raison d'environ +0,3 °C par décennie entre 1991 et 2023. Au cours des 60 dernières années, l'Afrique a observé une tendance au réchauffe-



Les pays d'Afrique orientale et australe ont été confrontés à une augmentation des inondations, des sécheresses et d'autres événements liés au climat ces dernières années./Pnud/Arjen van de Merwe

ment plus rapide que la moyenne mondiale. « En 2023, le continent a connu des vagues de chaleur meurtrières, de fortes pluies, des inondations, des cyclones tropicaux et des sécheresses prolongées. Cette situation aggrave une crise humanitaire déjà désespérée », a déclaré le secrétaire général de l'OMM, Celeste Saulo. Des sécheresses pluriannuelles dans le Nord-Ouest Selon l'OMM, les anomalies de température les plus élevées en

2023 ont été enregistrées dans le Nord-Ouest de l'Afrique, en particulier au Maroc, dans les régions côtières de la Mauritanie et dans le Nord-Ouest de l'Algérie. Tunis, en Tunisie, a atteint un record de 49,0°C et Agadir, au Maroc, celui de 50,4°C. Plusieurs pays, dont le Mali, le Maroc, la Tanzanie et l'Ouganda, ont enregistré l'année la plus chaude de leur histoire. Certaines régions du Maroc, de l'Algérie, de la Tunisie, du Nigeria, du Cameroun, de l'Éthiopie,

de Madagascar, de l'Angola, de la Zambie, du Zimbabwe et de la République démocratique du Congo ont connu une grave sécheresse en 2023. La Zambie a connu la pire sécheresse de ces 40 dernières années.

Des inondations extrêmes

L'Afrique de l'Ouest a eu une saison des pluies de mousson normale. Les précipitations ont été supérieures à la normale en Angola et aux côtes-Nord du

golfe de Guinée. Certaines parties du Kenya, de la Somalie et de l'Éthiopie ont connu des inondations importantes et généralisées, avec plus de 350 morts et 2,4 millions de personnes déplacées. Au moins 4 700 décès confirmés en Libye ont été attribués aux inondations, et 8 000 personnes sont toujours portées disparues. Au Mozambique, 165 autres décès ont été signalés. En septembre et octobre, environ 300 000 personnes ont été touchées par des inondations dans dix pays, le Niger, le Bénin, le Ghana et le Nigeria étant les plus touchés.

Les inondations et les sécheresses ont eu un impact majeur sur la sécurité alimentaire. La production céréalière de l'Afrique du Nord en 2023 était inférieure d'environ 10 % à la moyenne quinquennale. Les précipitations irrégulières et la situation générale d'insécurité ont maintenu la production céréalière à des niveaux inférieurs à la moyenne dans les parties septentrionales de la sous-région, notamment au Soudan, au Sud-Soudan, dans la région de Karamoja en Ouganda, en Érythrée, en Éthiopie, ainsi que dans le centre et l'Ouest du Kenya.

Noël Ndong

CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

Les Etats-Unis soutiennent l'idée de deux sièges permanents pour l'Afrique

L'ambassadrice américaine auprès de l'Organisation des Nations unies (ONU), Linda Thomas-Greenfield, a annoncé, le 12 septembre, que les Etats-Unis soutiennent la création de deux sièges permanents pour les pays africains au Conseil de sécurité des Nations unies et d'un siège tournant pour de petits pays insulaires en développement.

Les Etats-Unis sont favorables à l'élargissement du Conseil de sécurité de l'ONU, comme l'avait déjà annoncé leur président, Joe Biden, en 2022. C'est au nom d'un rééquilibrage au sein de l'institution des Nations unies, et particulièrement au sein du Conseil de sécurité, que Linda Thomas-Greenfield a annoncé la volonté des Etats-Unis de soutenir la création de deux sièges permanents pour les pays africains. En outre, elle a déclaré qu'elle espérait que ces efforts permettraient d'avancer vers une réforme de ce Conseil, ajoutant qu'il s'agissait d'une partie de l'héritage que laisserait le président américain actuel.

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, soutient aussi une réforme de ce Conseil, qui « correspond exactement à la si-

tuation post-Deuxième Guerre mondiale ». Le Conseil « a un problème de légitimité, a un problème d'efficacité, et il doit être réformé », a-t-il précisé. Pour l'Afrique, il s'agit surtout de réparer une injustice historique. Car l'ONU a été créée juste après la Seconde Guerre mondiale, à une époque où l'ordre planétaire était radicalement différent, notamment pour les territoires africains encore sous colonisation. Mais la position américaine ne répond pas non plus à l'ensemble des attentes africaines, puisque Thomas-Greenfield a également précisé que les Etats-Unis ne voulaient pas élargir le droit de veto au-delà des cinq membres permanents actuels. Le Conseil de sécurité compte cinq membres permanents dont les Etats-Unis, le Royaume-Uni,

la France, la Chine et la Russie. Sur ce non-élargissement du droit de veto, les pays africains ne sont pas d'accord. Le droit de veto est un instrument très puissant au sein du Conseil : il suffit qu'un membre l'utilise pour empêcher l'application de toute décision. Une « forme d'hypocrisie » pour Romuald Sciora, chercheur associé à l'IRIS et directeur de l'Observatoire politique et géostratégique des Etats-Unis. Ce dernier pense que « cet élargissement n'aura pas lieu dans l'immédiat » et que cette annonce réside davantage dans une tentative pour les Etats-Unis de « redorer leur blason » envers des pays africains, sur fond de guerre d'influence avec la Russie et la Chine sur le continent.

Yvette Reine Nzaba

SOMALIE:

Les Américains envisagent la construction de cinq bases militaires dans le pays

Mogadiscio a donné le feu vert à Washington pour la construction de cinq bases militaires. Les dirigeants somaliens cherchent à renforcer leurs relations avec les puissances étrangères afin de booster leur économie.

Le chef de l'Etat somalien, Hassan Sheikh Mohamud, a reçu le général américain, Michael E. Langley, commandant du Commandement des Etats-Unis pour l'Afrique (Africom), à Mogadiscio. Le partenariat en matière de sécurité et des efforts conjoints de lutte contre le terrorisme était au cœur de leurs discussions. Au début de cette année, les autorités américaines ont annoncé la construction de cinq bases militaires pour l'armée somalienne. Cette décision a renforcé les relations militaires entre les deux pays. Déjà en 2017, un accord signé entre les Etats-Unis et la Somalie prévoyait le recrutement, l'équipement et l'encadrement de 3 000 soldats somaliens. La formation de ce groupe de soldats d'élite a permis à l'armée somalienne de repousser les assauts du groupe extrémiste Al-shabab.

La Somalie ouverte à tous

L'arrivée du général Michael E. Langley en Somalie intervient au lendemain du Forum de coopération entre l'Afrique et la Chine organisé à Pékin. Le président somalien, Hassan Sheikh Mohamud, avec son homologue chinois, ont discuté en marge de ce sommet du renforcement de la coopération dans tous les secteurs au bénéfice des deux nations. Les domaines les plus concernés par cette coopération sont le commerce, la sécurité alimentaire, la résilience climatique et le développement du capital humain. Le président Xi Jinping a également annoncé une subvention à hauteur de 200 millions de yuans pour soutenir les priorités immédiates de la Somalie.

N.Nd.

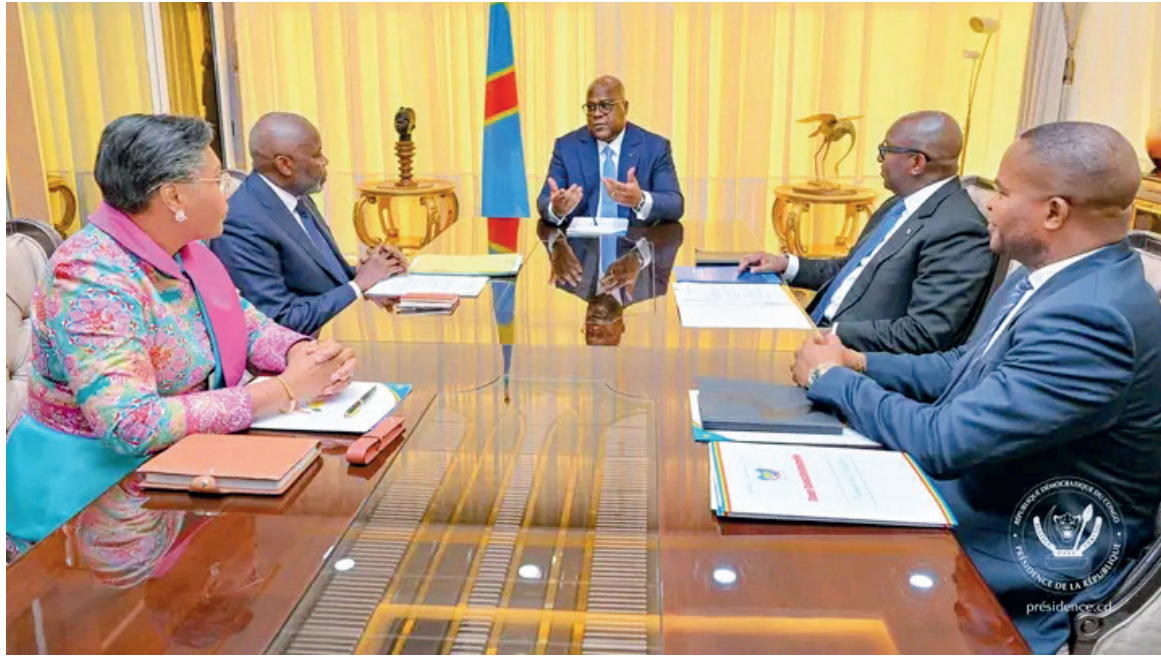
RÉUNION INTER INSTITUTIONNELLE

Le président Félix Tshisekedi a reçu les quatre chefs de corps constitués nationaux

La situation globale du pays était au centre des discussions, le 12 septembre, au cours de la réunion inter institutionnelle qu'avait présidée le chef de l'État, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, à la Cité de l'Union africaine.

La séance de travail autour du président de la République a été la première réunion interinstitutionnelle depuis le parachèvement de la mise en place des institutions après les élections générales du 20 décembre 2023. Le président de la République a eu en face de lui, comme interlocuteurs, Dieudonné Kamuleta, président de la Cour constitutionnelle et du Conseil supérieur de la magistrature ; Vital Kamerhe, président de l'Assemblée nationale ; Jean-Michel Sama Lukonde, président du Sénat, et Judith Suminwa, la Première ministre. Tous ces officiels représentant leurs institutions respectives ont présenté au chef de l'État leurs analyses de la situation du pays et proposé des pistes de solutions.

Les quatre chefs des corps constitués ont reçu de l'autorité



Le chef de l'État conférant avec les quatre chefs des corps constitués/DR

suprême du pays des orientations claires en rapport avec les préoccupations soulevées. Le président de la Chambre basse

du Parlement, Vital Kamerhe, dans son intervention, a mis une emphase sur la situation économique préoccupante du

pays caractérisée notamment par une inflation galopante et une stabilité monétaire relative. En réaction, le chef de l'État a

réitéré sa détermination de voir l'économie nationale décoller avec la baisse du taux directeur de la Banque centrale du Congo. Concernant le secteur de l'éducation, il a insisté pour que la gratuité de l'enseignement de base soit totalement parachevée. Le président de la République a, sur le plan sanitaire, donné des instructions à propos de la prévention en provinces, un des piliers du système de santé. Quant au secteur judiciaire, il a insisté pour que les réformes dans le secteur soient parachevées afin que le pays se dote, dans les meilleurs délais, d'une justice équitable.

Autres sujets abordés, la situation sécuritaire, particulièrement dans les provinces de l'Est et de l'Ouest, ainsi que le parachèvement du processus électoral dans certaines zones du pays.

Sylvain Andema

KIMBANSEKE

Le commissaire provincial de la police interpellé pour la sécurité publique

Deux élus nationaux lui ont fait part des tracasseries policières dont sont victimes les motards exerçant dans une des grandes artères de la municipalité de Kimbanseke.

Dans une correspondance adressée au commissaire provincial de la Police nationale congolaise (PNC)/ville de Kinshasa, les députés nationaux Gaborian Mboma et Marie Kyet Muninga ont attiré l'attention de ce responsable de la police sur les tracasseries policières dont sont victimes les conducteurs des motos-taxis oeuvrant sur la route Mokali, dans la commune de Kimbanseke. « Ces conducteurs des motos-taxis sont victimes de plusieurs abus de la part des policiers de proximité qui se sont convertis en policiers de "proxi-motos" », ont écrit ces deux élus dans leur lettre de plaidoyer.

Dans ce document daté du 12 septembre, ces deux députés nationaux reprochent à ces policiers d'exiger à ces motards des taxes innommés et des sommes exorbitantes qui ne trouvent leur soubassement sur aucun document officiel. Pour ces élus, cette situation préjudice la population de ce coin du district de la Tshangu, qui éprouve des difficultés pour sortir de leurs quartiers et joindre d'autres coins de la ville-province à temps, car les motards évitent désormais cette route par peur d'être ar-



rêtés et se voir imposer des montants conséquents en guise d'amende transactionnelle. Les députés Gaborian Mboma et Marie Kyet Muninga expriment ainsi leurs inquiétudes, en tant qu'élus de la Tshangu et disent

attendre du commissaire provincial de la PNC d'intervenir tant sur le plan matériel que technique pour mettre fin à ces tracasseries qui, selon eux, ternissent l'image de la police.

Lucien Dianzenza

GROGNE SOCIALE

Les agents de la RTNC menacent de débrayer

Les agents et cadres de la Radiotélévision nationale congolaise (RTNC) menacent, dans un préavis émis le 13 septembre, d'aller en grève si le gouvernement ne respecte pas ses engagements pris avec la délégation syndicale depuis 2021.

Le personnel de la RTNC réclame notamment la majoration du salaire à hauteur de 25% et le respect du barème salarial. Le président de la délégation syndicale de ce média public, René Kalonda, a indiqué, au sortir de l'audience avec le ministre de la Communication et des Médias, Patrick Muyaya, que les agents et cadres de la RTNC menacent de suspendre la diffusion de tous les programmes, en cas de non satisfaction de leurs desiderata.

« On nous payait déjà 75 %, les 25 % restants, le gouvernement avait promis de les payer sous forme d'une prime de motivation du personnel. Malheureusement, aujourd'hui, nous totalisons quinze mois d'arriérés de cette partie du salaire. Les conditions dans lesquelles travaillent nos agents pour faire fonctionner cette télévision 24 heures sur 24 sont des très difficiles. Nous avons lancé une série d'activités de revendications qui pourraient aboutir par l'arrêt total de la diffusion et de la transmission des programmes », a-t-il expliqué.

René Kalonda a également indiqué à radiokapi.net les efforts de la délégation syndicale pour accompagner l'employeur à présenter et défendre le budget des salaires des agents au niveau de la conférence budgétaire depuis 2022 à ce jour. Le président de la délégation syndicale de la RTNC a, par ailleurs, regretté que le ministre du Budget « résiste toujours pour signer ce barème salarial ».

L.D.

PRÉSIDENCE DE LA FÉCOKET

Fabrice Makaya Matève se porte candidat

Fabrice Makaya Matève a annoncé, le 14 septembre à Brazzaville, sa candidature au poste de président de la Fédération congolaise de basketball (Fécoket).

Après s'être retiré de la présidence de la ligue de basketball de Brazzaville en 2023, Fabrice Makaya Matève fait son retour dans l'arène de cette discipline avec l'ambition de briguer cette fois-ci la présidence de la fédération. « *J'ai décidé de me porter candidat au poste de président de la Fécoket pour l'Olympiade 2025-2028* », a-t-il déclaré.

Sa vision, a-t-il poursuivi, est de faire briller le basketball congolais en le structurant de manière optimale, en lui donnant sa place sur la scène internationale. Fabrice Ma-



kaya Matève a ainsi reconnu que cette ambition requiert un engagement fort dans l'amélioration des conditions de la pratique sportive afin que les basketteurs expriment leur potentiel.

« *J'exhorte nos aînés, les dirigeants de nos ligues, les joueurs à saisir cette opportunité à se mobiliser pour donner à notre fédération des dirigeants devant conduire le basketball au firmament des meilleures performances en national et en international* », a-t-il indiqué. Le scru-

tin prévu dans les prochains jours permettra de voir si ses ambitions vont rencontrer l'adhésion des électeurs.

Précisons que le candidat déclaré n'est pas nouveau dans l'arène nationale du basketball. C'est dans les années 1990 que Fabrice Makaya Matève y a commencé ses premiers pas en occupant plusieurs fonctions au sein de la ligue départementale de Brazzaville. En 2008, il est élu président de la ligue. Une fonction qu'il a occupée jusqu'en 2023.

Rominique Makaya

FESTIVAL FEUX DE BRAZZA

La septième édition a éteint ses lampions le 10 septembre

Les rideaux de la septième édition du festival populaire et international des musiques traditionnelles «Feux de Brazza» sont tombés le 10 septembre, au siège de la maison communale de Mfilou, le septième arrondissement de Brazzaville.

Pendant quatre jours, du 7 au 10 septembre, Mfilou a vibré aux rythmes des musiques du terroir. La cérémonie de clôture de la septième édition du festival Feux de Brazza a débuté par la prestation des groupes Olende Mbéti, Bianga musica, Kingoli authentique, Bana Batéké, BBL Musica, Amaya authentique. Le tour est revenu après aux allocutions prononcées tour à tour par le coordonnateur du festival, René Bobala ; l'administrateur maire de Mfilou, Bibiane Itoua ; et le directeur de cabinet de la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Lis Pascal Moussodji.

Dans son mot de circonstance, le coordonnateur de la septième édition de Feux de Brazza, René Bobala, a indiqué que durant quatre jours le public a assisté à des prestations artistiques de haut niveau, à une conférence-débat très inspirante et à un grand spectacle d'ouverture. « *Grâce à vous ce festival a été un grand succès. Nous espérons vous retrouver en 2026* », a-t-il annoncé.

Pour sa part, l'administrateur-maire Bibiane Itoua a salué la ferveur et l'accueil chaleureux des habitants de son arrondissement réservés à leurs différents convives pendant les festivités. « *La population de Mfilou, par ma voix, réaffirme sa ferme volonté de s'approprier les valeurs traditionnelles, source des vertus cardinales de vie dans nos communautés victimes des dépravations des mœurs. A cet effet, j'adresse, de manière exceptionnelle et avec déférence, mes vives félicitations à l'endroit du président de la République, chef de l'État, Denis Sassou N'Gusso, pour avoir ac-*

cordé une place de choix à la culture pour le développement de notre pays et pourquoi pas de l'Afrique », a-t-elle déclaré.

Bibiana Itoua a fait savoir que le festival populaire et international des musiques traditionnelles Feux de Brazza a plongé Brazzaville en général et son arrondissement en particulier dans une liesse inexorable. « *Nous avons toutes et tous vibré au rythme des pas et des danses intemporelles héritées de nos aïeux. Les artistes et les initiés en la matière venant des horizons divers nous ont abreuvés d'une grande sagesse enfouie dans les arcanes de nos riches sociétés traditionnelles que l'environnement moderne tente en vain de faire disparaître* », s'est-elle exprimée.

Quatre jours de gaieté

Le festival Feux de Brazza, c'est aussi cette vitrine qui met sur orbite la diversité des expressions musicales que compte l'Afrique. Des artistes pétris de talents ont tenu en haleine un public conquis pour la cause, a souligné le directeur de cabinet, Lis Pascal Moussodji. A ce propos, il a épinglé la cérémonie d'ouverture de cette édition, placée sous les auspices de la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Lydie Pongault, et qui restera gravée dans les annales de l'histoire commune.

Le directeur de cabinet a fait savoir que la conférence-débat sur la diplomatie coutumière africaine a constitué un autre moment mémorable de cette édition. A cette occasion les langues ont été déliées, les connaissances déployées et les cultures partagées. Tout cela a été le fruit des éminences

grises, des chercheurs assermentés et des spécialistes de la musique qui ont fait le déplacement de Brazzaville pour faire vivre ces moments inédits. « *Cette édition de Feux de Brazza a été une belle réussite, je dirai mieux un franc succès. Nous allons peut-être éteindre les feux de cette édition symboliquement, mais nous les garderons allumés dans nos mémoires afin qu'ils continuent à briller de mille feux* ». C'est sur ces mots que Lis Pascal Moussodji a clos la septième édition du festival Feux de Brazza, en lieu et place de la ministre empêchée. Après la cérémonie officielle de clôture, l'animation s'est poursuivie avec des groupes et artistes tels Edzounou Maison mère, Elveron Ndinga, TH international, ... A titre de rappel, la journée du 8 septembre a connu l'animation générale des groupes Essongo, Cœur volonté, Nouvelle alliance, Makakesson, Edzounou système, Ekonogo Plateau. Les spectacles de nuit ont connu la prestation de Universal Sanza, Tsakou Lokolé, Lengueke Ngaré, Ballet Pendé, Témoignage musica et Global autochtone. Par ailleurs, le 9 septembre à l'auditorium du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, se sont produits les groupes Ntemo Kongo, Kebe-Kebe, Moyi Ontso, Matsiémié, Compagnie musée, Ballet Mpini, Griot, Ballet Pendé. Un peu plus tard s'étaient produits à Mfilou en animation générale Ngako association, Ibenguna, Maba Ma Ntseké, Caura, Kiouissa Ku Kongo, Owassa, Compagnie Sahm, et, en spectacles de nuit, Bossonga, Moukoula Ntsié, Groupe du Cameroun, Ayessa Musica, Kibourikiri.

Bruno Zéphirin Okokana

FÉCOFOOT

Rejet de la convocation d'une assemblée générale extraordinaire

La Fédération congolaise de football (Fécfoot) a publié, le 14 septembre à Brazzaville, un communiqué de presse dans lequel elle a qualifié la pétition rédigée par une frange de membres de nulle et de nul effet, parce que ne remplissant pas les conditions de l'article 33 alinéa 2.

Sous la conduite de Jean Médard Didace Moussodia, assisté de Matthieu Mougnoa, des membres de la Fécfoot dont Yvon Patrick Gadzoua Abene, Ernest Ntadissi, Médard Galléné, Cédric Talansi, Bruno Wilfrid Monka s'activent pour la convocation « d'une certaine » assemblée générale extraordinaire, peut-on lire dans un communiqué.

Cette démarche s'appuierait sur l'article 33 des statuts, notamment dans son alinéa 2 qui stipule que « *Le Comité exécutif doit convoquer une assemblée générale extraordinaire lorsqu'une majorité (plus de 50%) des membres de la Fécfoot ayant droit au vote en fait la demande écrite* », précise le communiqué. « *Il s'avère que la pétition exigeant cette assemblée générale extraordinaire a été empreinte d'irrégularités et des fraudes flagrantes. Des cas de falsification et de contrefaçon de signatures des soi-disant membres ont été révélés. Pour cela, de nombreuses lettres de dénonciation et de remise en cause de cette pétition ont été envoyées à la Fécfoot au lendemain de la notification de ladite pétition. En conséquence, cette pétition est nulle et de nul effet, parce que ne remplissant pas les conditions de l'article 33 alinéa 2* », indique le texte.

Le document ajoute, par ailleurs, que « *présentement les intéressés sont sous procédure d'enquête à la Commission d'éthique de la Fécfoot, laquelle pourrait conduire à des sanctions qui seront communiquées à la Fifa et à la CAF. En considération de ce qui précède, cette prétendue assemblée générale extraordinaire ne pourrait avoir de légitimité et les auteurs de cette forfaiture en subiront les conséquences* ».

James Golden Eloué



**AVIS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT
D'UNE ONG EN CHARGE DE L'IDENTIFICATION DES PETITS EXPLOITANTS AGRICOLES (COOPÉRATIVES, GROUPEMENTS ET MÉNAGES) VULNÉRABLES
À L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DANS LA ZONE D'INTERVENTION DU PROJET PROCLIMAT
(Publié le 16 septembre 2024)**

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD), comprenant un prêt de 70 millions USD et un don de 12 millions USD du Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN), pour un total de 82 millions USD, en vue de la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo-P177786). Le ProClimat a également bénéficié d'un financement additionnel de 50 millions USD de la part de l'Association internationale de développement (IDA). Le Projet s'étendra sur une durée de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds sera utilisée pour rémunérer les services du consultant chargé d'identifier les petits exploitants agricoles (coopératives, groupements et ménages) vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans la zone d'intervention du ProClimat.

2. Mandat

Le prestataire de services, responsable de la collecte des données de terrain dans les Bureaux Satellites Paysagers (BSP), aura pour mission d'identifier les ménages de petits producteurs agricoles vulnérables, se trouvant en situation d'insécurité alimentaire (selon des critères bien définis). Cette mission inclut également l'identification des besoins des ménages les plus vulnérables et la distribution des intrants nécessaires.

3. Commanditaire de la mission

Le Ministère du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale (MPSIR), à travers l'Unité de Gestion du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes face au changement climatique (ProClimat), invite les candidats intéressés, éligibles et qualifiés à soumettre leur candidature en vue de la prestation des services requis.

4. Profil du prestataire

Le prestataire de services devra répondre aux critères ci-après :

- Profil organisationnel : être une ONG locale spécialisée dans le ciblage des bénéficiaires ou dans le domaine de la statistique, dotée des ressources, compétences et expériences dans des domaines tels que la statistique, l'agronomie, l'artisanat, les Produits forestiers non ligneux (PFNL), etc. Le prestataire doit justifier d'une solide expérience en collecte de données qualitatives et quantitatives et/ou en ciblage des bénéficiaires, en tenant compte des critères de vulnérabilité ;
- Expertise en approche participative : avoir une expérience significative dans l'approche participative, incluant la gestion dynamique des groupes, en particulier avec des groupes vulnérables tels que les femmes, les populations autochtones et les ex-combattants ;
- Expérience locale : justifier d'une expérience avérée dans la zone d'intervention proposée, démontrant une connaissance approfondie des réalités locales et des défis spécifiques à la région ;
- Expérience avec des bailleurs de fonds : avoir déjà travaillé sur un projet financé par la Banque mondiale ou d'autres bailleurs de fonds

internationaux constituerait un atout majeur ;

• Réalisations similaires : avoir mené avec succès au moins une mission similaire à celle proposée, avec des résultats tangibles et vérifiables ;

• Soutien aux MPME et coopératives : avoir une expérience démontrée dans le soutien aux Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME), aux coopératives et aux groupements de producteurs, ainsi que dans le développement des chaînes de valeur en République du Congo ou dans la région ;

• Connaissance de la zone : posséder une parfaite connaissance de la zone de mise en œuvre du projet, garantissant ainsi une intervention efficace et adaptée au contexte local.

N.B. : Seules les missions approuvées et attestées seront prises en compte lors de l'évaluation des candidatures.

5. Dossiers de candidature

Les dossiers de candidature doivent inclure les éléments suivants : un document attestant de l'existence juridique de l'organisation, une preuve de qualification et/ou d'expérience pertinente dans la réalisation de missions similaires, ainsi que des références d'anciens bénéficiaires des services.

6. Durée de la mission

La durée de la mission est de 150 jours, incluant les consultations et les restitutions.

7. Processus de sélection

La sélection du prestataire sera effectuée

conformément aux procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale. La méthode de sélection retenue est la sélection fondée sur les qualifications du consultant. Les prestataires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter les termes de référence (TDRs) de l'activité en envoyant un e-mail à l'adresse suivante : proclimatcongo@gmail.com, ou en se rendant à l'adresse indiquée ci-dessous, aux heures d'ouverture des bureaux, du lundi au vendredi, de 9h00 à 16h00.

Adresse : Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique, Impasse du Croisement du Groupe Scolaire Remo et de l'Avenue Maréchal Lyautey, Résidence Ex Air Afrique, Brazzaville. Email : proclimatcongo@gmail.com. Tél. : +242 06 696 16 10.

8. Dépôt de candidature

Les manifestations d'intérêts doivent être rédigées en langue française et envoyées à l'adresse e-mail suivante : proclimatcongo@gmail.com, au plus tard le 30 septembre 2024 à 14h00. Veuillez indiquer en objet de l'e-mail le titre de l'AMI. Les dossiers soumis après la date limite ne seront pas acceptés.

Fait à Brazzaville, le 12 Septembre 2024

Le Coordonnateur

Mexans Sosthène MAYOUKOU

Scannez le code pour rejoindre notre communauté



KHEKHE_SHOP

VIVRE LA
RENTÉE
NDÉLETIQUE
AVEC :

K

ACHAT
EN
LIGNE

KHEKHE_SHOP

VENTES EN LIGNE CONGO

**Ventes des articles en ligne comme :
chaussettes de marques, sandales et bien
d'autres.**

Disponible sur :

Facebook
 Instagram
 Tik_tok

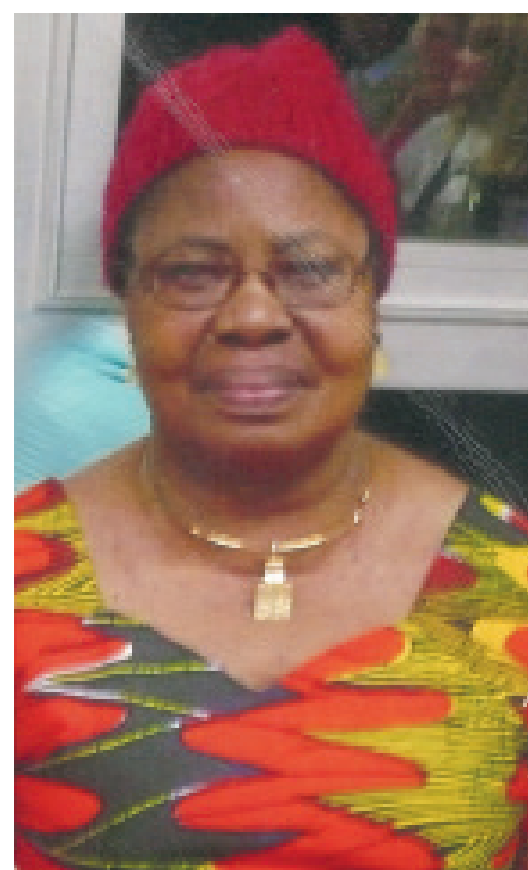
WhatsApp business : +242 06 911 11 03

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Makembou Tsonga Divina. Je souhaiterai être désormais appelée Mbele Lelembe Divina. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (03) mois.

NÉCROLOGIE

Parfait Wilfried Douniama, journaliste aux Dépêches de Brazzaville et le sergent-chef Martial Gockaba évoluant à la direction centrale de la justice militaire (ministère de la Défense nationale) ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur tante, mère, Ndoulou Marie Madeleine « Maman Mado », survenu le vendredi 6 septembre 2024, à 2 heures 45 mn au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B). Le deuil est organisé au 138 de la rue Massoukou, à Moundali, Brazzaville. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



SÉCURITÉ DANS LES STADES

Des officiers de sécurité congolais ont acquis de nouvelles connaissances

L'atelier sur la sécurité des stades en Afrique s'est achevé le 12 septembre, au siège de la Fédération congolaise de football. La phase pratique organisée au stade Alphonse-Massamba-Débat a doté les quarante participants de nouvelles connaissances.

Le plus important consiste à consolider les acquis et les engagements allant dans ce sens qui ont été pris par les stagiaires. « Cette formation a été très bénéfique pour nous. Auparavant, nous ignorons des principes de la sûreté et de la sécurité de la CAF. Mais aujourd'hui, je puis vous rassurer; à l'issue de cet atelier, nous en sortons riches en connaissances acquises tant théoriques que pratiques. Cet atelier fait désormais de nous des officiers de sécurité capables d'assurer la sûreté et la sécurité des stades dans notre pays. Nous souhaitons que cette collaboration soit pérenne afin que nous puissions relever le défi zéro décès dans nos stades », a déclaré Josiane Cynthia Obambi Inianga, au nom de tous les participants. En raison de la forte concen-



Les participants avec le président et les membres de la Fécofoot ainsi que les instructeurs/Adiac

tration dans les stades, cette formation s'imposait. Elle a été animée respectivement par Zakariah Diabaté et Mamane Idi AL Moustapha, deux instructeurs de la Confédération africaine de football (CAF) et organisée sur le thème « Promouvoir la culture de la sécurité des stades en Afrique pour répondre aux objectifs du dé-

partement de la sûreté et la sûreté de la CAF depuis sa création en 2019». Au cours de ce rendez-vous du donner et du recevoir, les experts ont mis l'accent sur les défis à relever en s'appuyant sur les expériences vécues dans les autres pays. L'engagement des stagiaires à apprendre a été le point de la réussite de cet

échange d'expériences. « Face à nous, nous avons des personnes qui étaient intéressées à connaître le standard de la CAF et de la Fifa en ce qui concerne l'organisation des matches », a souligné l'instructeur de la CAF.

« Nous allons rassurer le département que le programme qui a été lancé s'est bien dé-

roulé et nous espérons que le Congo soit un exemple dans la région et également en Afrique », a commenté Zakariah Diabaté. Le Congo, a-t-il rappelé, est le 8e pays africain à organiser ce stage. « Lorsque nous avons tenu les réunions avec tous les présidents des fédérations, chacun selon son agenda a répondu et a invité la CAF », a-t-il précisé.

Jean Guy Blaise Mayolas, président de la Fédération congolaise de football (Fécofoot), a été invité par les experts à remettre les attestations aux participants. La Fécofoot par le truchement d'Henri Endzanga, son vice-président, a souhaité voir les bénéficiaires de cette formation agir efficacement sur le terrain.

James Golden Eloué

COMMUNIQUE. Paris en ligne

Comment développer son activité et attirer de nouveaux partenaires

Voulez-vous recevoir une commission de 40% sur chaque joueur référé ? Rejoignez le programme d'affiliation 1xBet

La société de bookmakers 1xBet ouvre son programme 1xPartners au plus grand nombre. Basé sur un procédé d'affiliation, ce programme lancé en 2016 vise à garantir des revenus solides et stables à ses partenaires sur le principe d'une mise à disposition de nouveaux supports marketing et de contenus à valeur ajoutée adaptés à l'évolution des conditions du marché.

Le principe est simple, pour attirer les joueurs sur la plateforme 1xBet il suffit d'annoncer de façon régulière les promotions et les bonus offerts par le bookmaker. A cet effet, la plateforme donne accès à une vaste bibliothèque de matériels promotionnels au contenu adapté à chaque typologie de public.

Un conseiller personnel dédié analyse les flux et oriente les partenaires dans le seul objectif de favoriser une optimisation du trafic grâce à une stratégie publicitaire adaptée au cas par cas et à des recommandations sur mesure, l'objectif étant d'augmenter les montant des commissions au prorata des joueurs recommandés. Aujourd'hui, 1xPartners est disponible en 69 langues et sur les quatre continents dans de nombreux pays. Ce qui ouvre de larges perspectives et une affiliation à la portée de tout un chacun avec la garantie de générer du trafic sans contrainte technique (aucun logiciel additionnel).

1xPartners compte désormais 200 000 partenaires dans 150 pays, soit une progression en un temps record de 130 % des affiliés actifs. Avancée majeure, le système de rémunération hebdomadaire des commissions maintenant automatisé repose sur plus de 250 procédés de paiement dans l'objectif de garantir une plus

grande fluidité des process.

Des commissions avantageuses grâce au système RevShare

Les programmes d'affiliation proposent différents modèles de gain, le plus rentable étant le RevShare basé sur un principe de pourcentage des dépenses du joueur effectuées sur la plateforme du bookmaker. D'autres options de paiement incluent un pourcentage du dépôt, des paris ou du chiffre d'affaires. Le partenaire 1xBet recevra jusqu'à 40% pour les joueurs référés.

Rejoindre 1xBet offre la garantie d'une société fiable, leader dans l'industrie des paris depuis 16 ans avec, pour chaque partenaire, des conditions individuelles discutées avec un responsable personnel dédié.

Des partenaires de confiance dans le monde entier

1xBet développe activement des partenariats avec des clubs et des organisations sportives de premier plan, renforçant ainsi sa position sur le marché mondial. La société est partenaire officiel du FC Barcelone, du Paris Saint-Germain, de la Serie A italienne et de la Confédération africaine de football. Ces collaborations soulignent un engagement à soutenir le sport en tant que stratégie à long terme. Nominée à plusieurs reprises, l'entreprise a remporté des prix professionnels prestigieux. Après le prix de l'Innovateur de l'année décerné en 2023 par l'International Gaming Awards (IGA), 1xBet a été reconnue en 2024 Meilleur opérateur de paris sportifs en Afrique lors du sommet SiGMA Africa 2024.



Dans le secteur des paris, 1xBet est considéré comme un symbole de succès et de fiabilité, qui soutient activement ses partenaires et ses clients contribuant activement au développement du sport dans toutes les régions où l'entreprise opère.

Rejoignez le programme d'affiliation 1xBet dès aujourd'hui et commencez à gagner jusqu'à 40% de commission sur tous les joueurs référés!

Comment fonctionne le programme d'affiliation ?

Le marketing d'affiliation repose sur un principe de vente avec l'aide de partenaires : propriétaires de sites web ou de pages populaires sur les réseaux sociaux, spécialistes du marketing sur Internet, blogueurs célèbres, arbitres de trafic et autres utilisateurs actifs d'Internet. Les ressources médiatiques des partenaires deviennent de fait des plateformes de promotion multiforme.

Si vous estimez avoir le potentiel pour intégrer le programme d'affiliation du bookmaker international 1xBet, n'hésitez pas à postuler. L'essentiel est de fournir du contenu riche en infor-

mations. Sous différentes formes possibles :

- Liens d'affiliation : liens uniques qui permettent de suivre l'activité de chaque partenaire et de déterminer qui a amené le client sur la plateforme 1xBet.

- Bannières et supports publicitaires : bannières, annonces textuelles et autres supports publicitaires qui peuvent être placés sur vos ressources. Ils permettent d'attirer l'attention des visiteurs et de les diriger vers la plateforme du bookmaker.

Types de trafic dans la publicité

Si vous êtes impliqué dans l'arbitrage de trafic, il est important de comprendre quels sont les types de trafic existants.

- La publicité ciblée basée sur des paramètres spécifiques permet de déterminer qui voit le contenu.

- La publicité contextuelle repose sur les moteurs de recherche à l'aide de mots-clés spécifiques.

- Les notifications push se font par l'intermédiaire d'un navigateur ou d'une application mobile.

- Le SEO optimise le classement de votre site web dans les moteurs de recherche. Cette méthode a l'avantage d'attirer un public plus large, d'augmenter les ventes et de rendre l'entreprise plus visible.

- Les newsletters : bien ciblées, campagnes emailing et SMS génèrent du trafic.

- Les blogs génèrent du trafic à partir des moteurs de recherche et des réseaux sociaux.

- Les teasers. Petites annonces cliquables qui suscitent l'intérêt.



Rentrée Littéraire du Congo (RELICO 2024)

Pen Centre Congo Brazzaville

En partenariat avec la librairie Les Manguiers (Les Dépêches de Brazzaville) ; Culture ELONGO Prix des cinq continents

Thème : « Ouvrir un livre, le lire est un droit »

Programme de travail (19, 20 21 septembre 2024)



Horaires	Jeudi <i>La littérature : une amie et une confidente</i>	Horaires	Vendredi <i>Voyage avec la littérature</i>	Horaires	Samedi <i>La littérature, le savoir,</i>
9h-9h30	Arrivée des auteurs et invités	9h-9h30	Arrivée des auteurs et invités	9h-9h30	Arrivée des auteurs et invités
9h30-10h	<ul style="list-style-type: none"> - Mot du modérateur - Mot du Directeur de publication - Mot du président - Mot du président de l'UNEAC 	9h30-11heures	Modérateur : <i>Lewa_Let Mandah</i> <ul style="list-style-type: none"> - Martin Pape (RDC) - Florent Sogni Zaou - Itoua-Itoua - Ken PHINEAS 	9h30-11h00	Lecture du livre, <i>Le Manguier, le Fleuve et la Souris</i> de Denis SASSOU N'GUESSO. Modérateur : <i>Obambé Gakosso</i> <ul style="list-style-type: none"> - Grégoire Lefouoba - Chardin Nkala - Moukouami Mouendo - MABIALA MAPA
10 h-10h15	Fortuné Batéza (Humour)	11h-13h30	Modérateur : <i>Rosin Loemba</i> <ul style="list-style-type: none"> - Chardin Nkala - Hugues Eta - Willy Gom - Emile Gankama 	11h-12h30	Zédem (Humouriste) Modérateur : <i>Mme Guill Tsoumou Gavoka</i> <ul style="list-style-type: none"> - Juste Désiré - Nicole Mballa - Télémène Kiongo
10h30-12h	Modérateur : <i>Willy Gom</i> <ul style="list-style-type: none"> - Perez Epagna - Mme Eugénie Opou - Mouandza Octave - Ken PHINEAS 	13h30-15 heures	Modérateur : <i>Fidèle Biakoro</i> <ul style="list-style-type: none"> - Henri Djombo - Candide Yoka - Ferréol Gassackys 	13h15min	Remise des prix <ol style="list-style-type: none"> 1. Juste Désiré (H.D) 2. Louis Bakabadio (PDG MAHMOUDI) 3. Nicole Mballa (Président Re)
12h-12h30	Pause-café	15h-15h30	- Mot de fin et Photo de groupe/Cocktail		
12h30-14h	Modérateur : <i>Mongo-Etsion</i> <ul style="list-style-type: none"> - Rosin Loemba - Mildred Moukenga - Malachie Cyrille Ngouloubi - Moïse BOBONGO 				

Le PEN CENTRE CONGO BRAZZAVILLE
 La LIBRAIRIE LES MANGUIERS
 L'ASSOCIATION CULTURE ELONGO

Vous invitent à la
7^e Edition de la RENTRÉE LITTÉRAIRE DU CONGO
 « RELICO 2024 »
 Thème:
Ouvrir un livre, le lire est un droit

19 20 21
 Septembre 2024
 9H

84, BOULEVARD DENIS SASSOU N'GUESSO
 (LES DEPECHEES DE BRAZZAVILLE)

Djason Philosophe
 & SUPER NKOLO MBOKA

Pelisa Moto...

MUSIQUE

Crush Mak veut conquérir le monde

Auteur compositeur, interprète, danseur, guitariste, chorégraphe, le musicien Crush Mak se distingue de ses congénères par sa polyvalence qui fait de lui une valeur sûre de la musique congolaise moderne au fort goût des rythmes urbains.

De sa réelle identité Makita Mabondzo Haid-Crush Bercy, Crush Mak est né le 10 avril 1996 à Makabana, dans le département du Niari. Dès son jeune âge, il est attiré par la chorégraphie qu'il apprend dans un groupe de danse local. C'est au sein du groupe Eco-di de l'Eglise évangélique du Congo qu'il fait véritablement ses premiers pas en musique, encadré par Galien Milongo à la guitare et au chant. Très vite, sa voix fait merveille et n'hésite pas à interpréter les sommités de la musique religieuse congolaise comme Marcel Bounou, Arsène Ngouélé... mais aussi Freddy Massamba, Lokua Kanza, Céline Dion, R-Kelly...

Adeptes des rythmes tels le folklore, la RnB, le hip-hop, la soul musique, le jazz ou l'afro, Crush Mak a toujours caressé l'ambition de devenir un artiste de renommée tant nationale qu'internationale. Une façon pour lui de dire à ses proches que même si la vie n'a pas été

rose tout le temps, à force de travailler on parvient à ses fins. En dépit de sa passion pour la musique, Crush Mak poursuit ses études et obtient son baccalauréat à Dolisie, dans le Niari, avant de poursuivre ses études à Pointe-Noire, dans la filière maintenance industrielle.

En 2016, le jeune Crush Mak qui veut donner une autre impulsion à sa carrière fait la connaissance de certains groupes gospel de la place tels la Grâce divine. Partagée entre la musique et la vie active, il a exercé aussi comme pompiste tout en continuant à forger son talent avec ses amis musiciens. Malgré son talent certain, il a du mal à donner une nouvelle dynamique à sa carrière. L'assistance de ses frères qui le conseillent d'opter pour une carrière solo est vaine. Crush Mak a du mal à changer son style tourné plus vers les rythmes religieux que sur la musique profane dont il présente de nombreuses aptitu-



des. Le déclin intervient enfin en 2019 quand le rappeur Thigil Ngouma le convie dans un studio d'enregistrement pour son single « Positive ». Crush Mak décide alors de se frayer

son propre chemin et sort son tout premier single en solo intitulé « Motema Likundu », disponible sur toutes les plateformes de téléchargement légal, dès 2021.

Sollicité par son frère aîné à intégrer son label Bright talent musical après la sortie officielle de ce dernier, il décide cependant de faire cavalier seul en montant une équipe de musiciens instrumentistes. Le 3 juillet 2022, c'est la consécration car il est retenu au concours de MTN Zik Stars, 2e édition, et est invité à représenter Pointe-Noire à Brazzaville. Seulement, des circonstances feront avorter sa production dans la capitale. Il collabore une seconde fois avec Thigil Ngouma sur un morceau et aussi avec d'autres jeunes musiciens rencontrés à Brazzaville qui l'ont invité à s'associer à eux pour des collaborations.

A plusieurs reprises, Crush-Mak anime et participe à différents concerts, toujours accompagné dans ses productions par Noblesse Communication dont le but a toujours été de le sortir de l'anonymat pour une carrière à l'international.

Hervé Brice Mampouya

BUREAU CONGOLAIS DU DROIT D'AUTEUR

L'Usac exige la destitution de l'UMC du Conseil d'administration

Les membres du bureau exécutif national de l'Union syndicale des artistes congolais (Usac) ont sollicité la destitution de l'Union des musiciens congolais (UMC) du Bureau congolais du droit d'auteur, lors d'une réunion extraordinaire tenue le 12 septembre, à Pointe-Noire, sous l'autorité de son président, Roland Ndinga Dzontsie.



La photo de famille pendant la lecture de la déclaration/Adiac

La déclaration des membres du bureau exécutif national de l'Usac, lue par son président, Roland Ndinga Dzontsie, après la réunion, exige la destitution de l'UMC du Conseil d'administration du bureau congolais du droit d'auteur. Selon l'Usac, l'UMC n'est qu'une infime partie des musiciens congolais regroupés en association, au détriment du syndicat qui représente une institution habilitée à protéger l'ensemble des artistes et musiciens du Congo tout entier. Ainsi, cette même déclaration exige l'implication de l'Usac au sein du Conseil d'administration du Bureau congolais du droit d'auteur afin de mieux suivre le calcul des droits des auteurs des œuvres de l'esprit

de façon équitable entre les artistes de l'arrière-pensée et ceux de Brazzaville.

« L'Usac est un syndicat professionnel partenaire du ministère de l'Industrie culturelle, reconnu par les institutions de la République. Sur ceux, l'Usac met en garde toute association ou mutuelle des artistes voulant jouer un rôle syndical sans avoir reçu mandat, et se réserve le droit de poursuites judiciaires à l'encontre de ces groupes d'opportunistes. Espérant que notre déclaration produira d'effets, l'Usac prie tous les artistes d'observer une attitude de calme », indique la déclaration.

Séverin Ibara



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grève déclenchée en raison de retards dans le versement des salaires impacte les Prestations de Congo Environmental Services (CES-filiale Averda au Congo)

Brazzaville, le 12 septembre 2024 – La Société Congo Environmental Services (CES), fait actuellement face à des difficultés opérationnelles au Congo en raison d'une grève déclenchée par les représentants des travailleurs.

La décision de grève a été prise en raison de retards dans le versement des salaires pour le mois d'août 2024, causés par des difficultés techniques rencontrées au niveau des services financiers nationaux, ayant temporairement affecté notre trésorerie

Ces retards ont créé une incertitude quant à la résolution rapide de cette situation. Face à cette réalité, certains employés ont été contraints de suivre la décision de grève, ce qui a engendré des perturbations significatives dans la continuité de nos services sur l'ensemble du terrain.

En conséquence, CES se trouve actuellement dans l'incapacité de garantir la continuité habituelle de ses prestations. Nous tenons à présenter nos excuses pour les désagréments que cela pourrait causer aux citoyens et à nos partenaires.

Nous assurons toutefois nos partenaires et nos fournisseurs que nous faisons tout notre possible pour rétablir la situation dès que le problème de trésorerie sera résolu et que les salaires seront régularisés.

Bien que le rétablissement complet puisse prendre du temps, CES-Averda s'engage à redoubler d'efforts pour remédier à cette situation le plus rapidement possible.

Nous vous remercions pour votre compréhension et fournirons des mises à jour régulières sur l'évolution de cette situation.

Nabih Nassar

Directeur General



DIGITALISATION

Un portail des services publics bientôt accessible

Les travaux de digitalisation des services publics au Congo se dessinent progressivement, avec l'état des lieux de chacune des administrations publiques concernées. Après deux premiers volets d'étude réalisés, les experts mandatés ont procédé, le 13 septembre à Brazzaville, à l'identification des services publics jugés prioritaires dans le cadre du Projet d'accélération de la transformation numérique.

Les parties prenantes à la digitalisation des services publics, dont les ministères sectoriels et les administrations de tutelle, se sont réunies autour de l'équipe du cabinet Addin pour tenter d'adopter la feuille de route. Après l'introduction des mots clés via le vocabulaire contrôlé informatique et le module événementiel, les experts se sont attelés à identifier les services prioritaires qui devront être intégrés dans le portail e-gouv. Ce processus de dématérialisation devrait commencer par les services jugés essentiels tels que l'état civil, le casier judiciaire, l'éducation, l'industrie, l'économie numérique, l'agriculture, le tourisme. D'après le chef de service des études et de la prospective à l'Agence de développement de l'économie numérique, Guy Parfait Sosthène Itoumou, ces services feront l'objet d'un traitement avant d'être mis en ligne dans le portail e-gouv. Une fois mis au point, les ci-

toyens pourront facilement accéder aux différents services publics en ligne sans se déplacer. « Il s'agit d'un atelier relatif à la mise en œuvre du portail des services publics du gouvernement. Au cours de cet atelier, nous avons vu comment prioriser certains services qui pourront être mis en ligne [...] Nous avons aussi planché sur cette question et avons pu ressortir les six secteurs prioritaires retenus par le Plan national de développement 2022-2026, qui vont faire partie d'un traitement », a indiqué Guy Parfait Sosthène Itoumou. Signalons que la collaboration avec le cabinet Addin, censée durer deux ans, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 3 du Patn, un projet du gouvernement financé par la Banque mondiale à hauteur de 100 millions de dollars, soit environ 60 milliards FCFA. Ce volet du Patn vise à renforcer les capacités du gou-



Les parties prenantes lors des travaux en atelier DR

vernement à gérer les services publics adaptés aux communautés et fournir de la qualité à la population. Un pas important a été franchi dans la concrétisation du e-gouv, s'est félicité le coordinateur national du Patn, Seck Manouangui. Le portail des services publics pourra être opérationnel d'ici à quelques mois, après cette phase de l'état des lieux pour avoir le catalogue des services publics. Le pro-

grès observé est lié principalement à l'implication de toutes les parties prenantes et surtout des autorités de tutelle et de l'Agence de développement de l'économie numérique qui représente un acteur clé du programme. « Nous avons, dans le cadre de ce contrat, une exigence. C'est que ce cabinet va nous produire ce qu'on appelle une version bêta, c'est-à-dire une version qui va contenir donc les services

publics prioritaires. Dans quatre mois, on pourra déjà voir ce que c'est que le portail des services publics qui constitue l'interface entre les citoyens et les administrations. Grâce à cet outil, les Congolais pourront communiquer directement avec les administrations. La population va toucher du doigt la transformation numérique du pays », a estimé Seck Manouangui.

Fiacre Kombo

SOLIDARITÉ

La BPC offre des kits scolaires aux orphelins

Au total, quarante enfants issus de deux orphelinats et des ménages défavorisés de Brazzaville ont reçu des kits scolaires, le 14 septembre, remis par le directeur général de la Banque postale du Congo (BPC), Calixte Médard Tabangoli. Cet élan de solidarité en faveur des enfants vulnérables s'inscrit dans le cadre de la responsabilité sociale de la BPC, en partenariat avec l'association Synergie de soutien des couches fragiles.

Les enfants bénéficiaires des dons de la BPC sont pour la plupart pensionnaires des orphelinats « Tabita » de Kombé, situé dans le 8e arrondissement Madi-bou, et « le Bon berger » de Talangaï, dans le sixième arrondissement de la capitale, ainsi que des ménages démunis. Composés de cartables, de cahiers, de stylos et crayons, de gourdes, de tenues ainsi que des vivres, ces kits scolaires ont été répartis selon les classes des bénéficiaires, de la maternelle en terminale.

D'après le directeur général de la BPC, ce don vise à contribuer à l'éducation des jeunes bénéficiaires et constitue une réponse à l'appel de l'association Synergie de soutien des couches fragiles. « Nous sommes là dans la pure tradition de la BPC, qui n'est pas encore très connue. Mais il y a une responsabilité sociale qui est inscrite dans les gènes de la banque et qui fait qu'aujourd'hui nous sommes extrêmement sensibles à tout ce qui est sou-



L'équipe de la BPC, l'association et les bénéficiaires/Adiac

lien, appui... S'agissant plus particulièrement des enfants, notre sensibilité est encore plus importante », a déclaré Calixte Médard Tabangoli. Celui-ci a réitéré l'engagement de son établissement bancaire à accompagner les œuvres so-

ciales et à se rapprocher davantage de la population congolaise. À cela il faut ajouter que cette institution financière a multiplié des initiatives au cours des dernières années pour accompagner la politique de l'État en matière de protection sociale,

de préservation de l'environnement, de l'inclusion financière. L'association Synergie de soutien des couches fragiles, qui accompagne la BPC dans cette action de solidarité de ce jour, œuvre depuis 2019 auprès des personnes vulnérables (orphe-

lins et personnes de 3^e âge). La présidente de l'association, Princia Francine Servyce, et son équipe parcourent le pays pour tenter de voler au secours des enfants, femmes et personnes âgées en situation de détresse. Des appels à dons sont régulièrement lancés par la synergie à l'endroit des bienfaiteurs, des entreprises de la place comme la BPC. « Cette journée restera gravée dans l'histoire de la synergie, car elle marque le début de partenariat avec l'institution financière. Votre générosité contribue à redonner du sourire à de nombreuses vies, par la réalisation des activités d'entraide à l'endroit des couches fragiles dont nous avons la charge d'accompagner », a salué Princia Francine Servyce. À ces doux mots de remerciements s'ajoutent ceux des enfants, à l'instar de Manix Ndoungui, qui seront heureux de recevoir d'autres bienfaiteurs.

F.K.